



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier consolidé

Débat d'orientation 7962

Quel avenir pour l'Europe? Résultats de la campagne de consultation des résidents du Luxembourg par la Chambre des Députés dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe

Date de dépôt : 31-01-2022

Liste des documents

Date	Description	Nom du document	Page
31-01-2022	Déposé	7962/00	<u>3</u>
31-01-2022	Quel avenir pour l'Europe? Résultats de la campagne de consultation des résidents du Luxembourg par la Chambre des Députés dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe	Document écrit de dépôt	<u>40</u>

7962/00

N° 7962

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2021-2022

DEBAT D'ORIENTATION

Quel avenir pour l'Europe ?

Résultats de la campagne de consultation des résidents du Luxembourg par la Chambre des Députés dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

* * *

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION « AVENIR DE L'EUROPE » DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES, DE LA COOPERATION, DE L'IMMIGRATION ET DE L'ASILE

(17.2.2022)

La sous-commission se compose de :

M. Yves CRUCHTEN (LSAP), Président-Rapporteur ; Mme Simone BEISSEL (DP), Mme Stéphanie EMPAIN (déi gréng), M. Claude WISELER (CSV), M. Fernand KARTHEISER (ADR), M. Sven CLEMENT (Piraten) et Mme Nathalie OBERWEIS (déi Lénk), Membres.

*

TABLE DES MATIERES

Table des matières

1. Introduction
 - 1.1. La Conférence sur l'avenir de l'Europe
 - 1.2. Déroulement de la conférence
 - 1.3. Plateforme numérique
 - 1.4. Objectifs
 - 1.5. Implication de la Chambre des Députés
2. Méthodologie
3. Description des événements organisés par la Chambre
 - 3.1. Calendrier des événements
 - 3.2. Groupes de discussion
 - 3.3. Tour à vélo transfrontalier
 - 3.4. Panels à la Chambre des Députés
 - 3.5. Rencontres dans les cafés
 - 3.6. Parlement des jeunes
 - 3.7. Parliament@Home
4. Priorités aux yeux des citoyens luxembourgeois
 - 4.1. Fermeture des frontières
 - 4.2. Europe sociale, inégalités
 - 4.3. Politique étrangère commune
 - 4.4. Politique énergétique :

5. Conférence sur l'avenir de l'Europe – Résultat de la consultation menée par la Chambre des Députés
 - 5.1. Thème 1 : Changement climatique et Environnement
 - 5.1.1. Fiscalité
 - 5.1.2. Transports :
 - 5.1.3. Politique agricole
 - 5.1.4. Changement de comportement :
 - 5.1.5. Energie
 - 5.1.6. Gestion des crises climatiques :
 - 5.1.7. Autres aspects :
 - 5.2. Thème 2 : Santé
 - 5.3. Thème 3 : Une économie plus forte, justice sociale et emploi
 - 5.3.1. Réduction des inégalités
 - 5.3.2. Renforcement de la dimension sociale de l'Union européenne
 - 5.3.3. Emploi et Conditions de travail
 - 5.3.4. Débat sur le modèle économique européen
 - 5.3.5. Une économie plus forte
 - 5.4. Thème 4 : L'UE dans le monde
 - 5.5. Thème 5 : Valeurs, Etat de droit, sécurité
 - 5.5.1. Valeurs
 - 5.5.2. Etat de droit
 - 5.5.3. Sécurité
 - 5.6. Thème 6 : Transformation numérique
 - 5.7. Thème 7 : Démocratie européenne
 - 5.8. Thème 8 : Migration
 - 5.9. Thème 9 : Education, culture, jeunesse, sport
 - 5.10. Thème 10 : Autres idées

*

1. INTRODUCTION

1.1. La Conférence sur l'avenir de l'Europe

70 ans se sont écoulés depuis la déclaration Schuman du 9 mai 1950 qui a posé les fondements de l'Union européenne. 70 ans après cette déclaration et un peu plus de 10 ans après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, le moment est venu de donner aux citoyens la possibilité d'avoir un débat sur l'Union dans laquelle ils souhaitent vivre et de réfléchir aux défis sociétaux et transnationaux auxquels est confronté ce projet d'unification politique unique en son genre.

Tout au long de son histoire, l'Union européenne a traversé de nombreuses crises et a relevé de nombreux défis. Les récentes crises ont montré que des réformes étaient nécessaires dans de nombreux domaines. La crise la plus récente liée à la pandémie de la COVID-19 a sérieusement mis à l'épreuve les Etats membres tout comme l'Union européenne elle-même.

L'Europe doit tirer les leçons des crises qu'elle a subies pour regagner la confiance de ses citoyens et montrer qu'elle est capable de répondre aux attentes des citoyens. Afin de tirer les enseignements de ces crises, elle doit y associer étroitement les citoyens et les communautés.

Avec l'objectif de donner aux citoyens européens la possibilité de débattre des défis et d'identifier les priorités à venir de l'UE, la Conférence sur l'avenir de l'Europe répond à l'aspiration de contrer le déficit démocratique de l'UE en mettant en place des canaux de participation supplémentaires et en offrant aux citoyens un espace public européen.

C'est dans ce contexte que la déclaration commune « Dialoguer avec les citoyens pour promouvoir la démocratie – Construire une Europe plus résiliente »¹ a été signée en date du 10 mars 2021 par les Présidents du Parlement européen, du Conseil européen et de la Commission européenne. Par le biais de cette déclaration a été inaugurée la Conférence sur l'avenir de l'Europe, dont le lancement officiel a eu lieu le 9 mai 2021, à l'occasion de la Journée de l'Europe.

L'idée principale de cette conférence consiste en ce que des citoyens européens de tous les horizons, des représentants de la société civile et des parties prenantes aux niveaux européen, national, régional et local soient impliqués dans l'établissement des priorités de l'UE, ceci en privilégiant une approche ascendante, ouverte, transparente, inclusive, participative et équilibrée. La conférence offre aux citoyens la possibilité d'exprimer leurs préoccupations et leurs attentes vis-à-vis de l'Union européenne et d'en donner leurs perspectives en ce qui concerne les évolutions futures.

A travers la déclaration commune, les Présidents des trois institutions se sont engagés de manière conjointe « à écouter les Européens et à donner suite aux recommandations formulées lors de la conférence, dans le plein respect de nos compétences ainsi que des principes de subsidiarité et de proportionnalité consacrés par les traités européens ».

1.2. Déroulement de la conférence

Initialement, la conférence devait débiter en mai 2020 et s'étendre sur deux années. Cependant, en raison de la pandémie, son lancement a été reporté au 9 mai 2021. La fin des travaux est prévue pour la prochaine journée de l'Europe, soit le 9 mai 2022. Sur base des contributions citoyennes collectées, le conseil exécutif, composé de représentants des trois institutions européennes impliquées, présentera les conclusions de la conférence. Ces dernières serviront à aiguillonner les politiques européennes futures.

Une assemblée plénière² de la conférence a été créée afin de débattre des recommandations formulées par les panels de citoyens européens et nationaux, ainsi que des contributions publiées sur la plateforme numérique. Le rôle de l'assemblée est de veiller à ce que les contributions des citoyens fassent l'objet d'un « débat dont l'issue n'est pas déterminée à l'avance et dont le champ d'application n'est pas limité à des domaines d'action prédéfinis. »

Une totalité de dix thèmes ont été prédéfinis par la conférence :

Thème 1 – Changement climatique et Environnement ; Thème 2 – Santé ; Thème 3 – Une économie plus forte, justice sociale et emploi ; Thème 4 – L'UE dans le monde ; Thème 5 – Valeurs, Etat de droit, sécurité ; Thème 6 – Transformation numérique ; Thème 7 – Démocratie européenne ; Thème 8 – Migration ; et Thème 9 – Education, culture, jeunesse, sport.

Une plateforme de discussion a été mise en place afin d'y rassembler l'ensemble des contributions.

1.3. Plateforme numérique

La conférence a ouvert un nouvel espace de débat avec les citoyens européens. A cet effet une plateforme numérique multilingue³ qui représente l'élément central de la Conférence a été mise en ligne. La plateforme permet aux citoyens de donner leur avis sur l'ensemble des thèmes définis par la conférence, voire de participer activement aux événements numériques. Cette dernière recense aussi les événements qui ont lieu à travers l'Europe, que ce soit en présentiel ou en ligne.

1 JOURNAL OFFICIEL DE L'UNION EUROPEENNE, *Déclaration commune du Parlement européen, du Conseil et de la Commission européenne sur la conférence sur l'avenir de l'Europe, Dialoguer avec les citoyens pour promouvoir la démocratie – Construire une Europe plus résiliente*, (2021/C 91 I/01), 18 mars 2021, URL: [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32021C0318\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32021C0318(01)).

2 L'assemblée plénière de la conférence se compose de 108 représentants du Parlement européen, 108 représentants des parlements nationaux, ainsi que de 108 citoyens, 54 du Conseil, 3 de la Commission européenne, 80 représentants des panels de citoyens européens, 27 représentants (un par État membre) des panels de citoyens nationaux ou des événements organisés dans le cadre de la conférence, ainsi que la présidente du Forum européen de la jeunesse. En outre, 18 représentants du Comité des régions et 18 du Comité économique et social, 6 représentants élus provenant des collectivités régionales et 6 représentants élus provenant des collectivités locales, 12 représentants des partenaires sociaux et 8 de la société civile son membre de la conférence.

3 <https://futureu.europa.eu/>.

1.4. Objectifs

Les objectifs de la Conférence peuvent être résumés comme suit :

- Renforcer la démocratie représentative et la démocratie participative
- Dialoguer avec les citoyens pour promouvoir la démocratie et construire une Europe plus résiliente
- Donner aux citoyens un rôle plus actif dans la construction des règles de l'UE
- Ouvrir un nouvel espace de débat avec les citoyens, permettant d'examiner les priorités de l'Europe et les défis auxquels elle est confrontée

1.5. Implication de la Chambre des Députés

Dans le contexte de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, il a été prévu que chaque institution des Etats membres de l'UE puisse organiser des « *événements supplémentaires, en fonction de ses spécificités nationales ou institutionnelles, et apporter d'autres contributions à la conférence, telles que des panels de citoyens nationaux ou des événements thématiques rassemblant les contributions de différents panels* ».

Consciente de l'importance du débat avec les citoyens, la Chambre des Députés a tenu à soutenir cette initiative et à s'impliquer directement dans cet exercice démocratique de portée européenne. Tentant de promouvoir le dialogue avec le citoyen et poursuivant sa mission fédératrice, le parlement luxembourgeois a organisé ses propres événements qui se retrouvent également sur la plateforme en ligne. Il s'agit d'endosser un rôle de facilitateur synthétisant les contributions des citoyens du Luxembourg de manière à les transmettre sous forme regroupée aux co-organisateurs.

*

2. METHODOLOGIE

Afin d'assurer le suivi politique des activités de la Chambre des Députés organisées dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, une sous-commission dédiée à « l'avenir de l'Europe » a été créée. Cette dernière est composée d'un représentant de chaque groupe politique respectivement d'un représentant de chaque sensibilité politique siégeant au parlement. Les élus suivants y ont été représentés : M. Yves Cruchten (LSAP, président), Mme Simone Beissel (DP), Mme Stéphanie Empain (déi gréng), M. Claude Wiseler (CSV), M. Fernand Kartheiser (ADR), M. Sven Clement (Piraten) et Mme Nathalie Oberweis (déi Lénk). Les membres luxembourgeois du Parlement européen ont également été associés aux travaux de la Chambre. D'ailleurs, la sous-commission a tenu à coopérer intimement avec les représentations au Luxembourg du Parlement européen et de la Commission européenne. L'Europe Direct Information Centre (EDIC) a également contribué au bon déroulement du suivi parlementaire de la conférence en détachant un de ses collaborateurs pour la partie rédactionnelle des différents événements.

Pour ce qui en est de l'approche adoptée par la sous-commission, il a été décidé de privilégier la voie la plus inclusive et la plus participative possible. C'est pourquoi il a été fait recours à un institut de recherche sur l'opinion pour préparer des ateliers de discussion avec des échantillons représentatifs de la population luxembourgeoise. A l'issue de cette approche ascendante, soit une approche se qualifiant de « bottom-up », quatre principales problématiques se sont détachées – de par leur récurrence – à travers les différents groupes de discussion. Ces thématiques sont : la compétitivité économique de l'UE, le creusement des inégalités, la gestion des flux migratoires et le changement climatique. Ces quatre sujets ont fait l'objet d'un échange respectif avec des panels composés de représentants de la société civile, d'associations nationales ou internationales ou encore d'ONG.

A des fins de promotion, la sous-commission a lancé une campagne publicitaire. Il s'agissait d'attirer l'attention des citoyens à travers des spots radios, des affiches dans la presse écrite et des publicités dans la presse en ligne. Une conférence de presse a été organisée le 14 septembre 2021, en présence de M. Fernand Etgen, Président de la Chambre des Députés, et M. Yves Cruchten, Président de la sous-commission « Avenir de l'Europe ». Aussi, afin d'illustrer au mieux les discussions et d'établir un meilleur aperçu des événements, un « graphic recording » a été dressé pour différents événements.

Les attentes, les revendications et les préoccupations quant à l'avenir de l'Europe ainsi que les aspects positifs exprimés lors des échanges entre citoyens et députés ont été collectés et ont fait l'objet

de rapports écrits. Ces derniers ont été transmis au secrétariat commun de la conférence et figurent sous les différents événements de la Chambre des Députés créés sur la plateforme multilingue.

*

3. DESCRIPTION DES EVENEMENTS ORGANISES PAR LA CHAMBRE

3.1. Calendrier des événements

Le calendrier ci-dessous reprend les différents événements ponctuels que la Chambre des Députés a organisés dans le cadre de la COFE :

<i>Date</i>	<i>Événement</i>	<i>Lieu</i>
26 septembre 2021	Tour transfrontalier à vélo	Schengen, Sierck-les-Bains (FR), Perl (DE)
4 octobre 2021	Panel I sur les inégalités	Chambre des Députés
11 octobre 2021	Kulturhuef (Kaffeehausgespräche)	Grevenmacher
8 novembre 2021	Panel II sur la compétitivité économique de l'UE	Chambre des Députés
15 novembre 2021	46 Am Tuerm (Kaffeehausgespräche)	Diekirch
6 décembre 2021	Panel III sur les flux migratoires	Chambre des Députés
13 décembre 2021	Café des tramways (Kaffeehausgespräche)	Luxembourg-Limpertsberg
10 janvier 2022	Panel IV sur le changement climatique	Chambre des Députés
29 janvier 2022	Parlement des jeunes (Commission spéciale sur l'avenir de l'Europe)	Chambre des Députés
31 janvier 2022	Brasserie K116 (Kaffeehausgespräche)	Esch/ Alzette

La sous-commission avait également projeté d'aller à la rencontre des citoyens lors de grands événements tels que des festivals et foires, d'échanger avec les jeunes lors de visites dans les lycées ou d'organiser un concours de dissertation sur l'avenir de l'Europe. Or, la durée plus courte que prévue de la conférence a empêché la Chambre des députés de mener à terme ces événements.

3.2. Groupes de discussion

Les membres de la sous-commission ont décidé de privilégier la voie la plus inclusive et la plus participative possible. Voilà pourquoi la Chambre des Députés a eu recours à un institut de sondage afin d'identifier parmi les sujets proposés par la conférence les sujets qui préoccupent le plus les résidents luxembourgeois. Cet institut a alors réalisé quatre groupes de discussion d'une durée moyenne de 135 minutes, via visio-conférence. Les sujets identifiés par les participants de ces ateliers de discussion ont servi de base à l'organisation des panels auxquels ont été invités des représentants de la société civile et des acteurs institutionnels. Les recommandations ressortant de ces discussions ont été reprises dans la partie centrale de ce document.

En ce qui concerne la méthodologie, 25 participants au total ont participé aux quatre groupes de discussion. Les participants représentaient un échantillon équilibré et diversifié d'une perspective socio-démographique. L'échantillon de participants est varié en termes d'âge et de sexe, et présente un équilibre dans la proportion entre les résidents étrangers et les résidents luxembourgeois.

3.3. Tour à vélo transfrontalier

Pour le lancement de la campagne de la Chambre des Députés, les membres de la sous-commission se sont déplacés à vélo le 26 septembre 2021 dans la région des trois frontières entre la France, l'Allemagne et le Luxembourg. Le tour a commencé à Schengen et a pris fin à Schengen, le tout en marquant des arrêts à Sierck-les-Bains (FR), Perl (DE) et Schengen (LU). Le tour à vélo transfrontalier a été le tout premier événement de ce genre et devait marquer la fin de la fermeture des frontières dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. Lors des différents arrêts, les participants, le Président de la

Chambre des Députés, les membres de la Chambre des Députés ainsi que les membres du Parlement européen ont échangé avec les élus locaux. Les citoyens des trois pays ont également eu la possibilité de faire part de leurs préoccupations aux députés luxembourgeois et européens.

3.4. Panels à la Chambre des Députés

Désireuse de laisser la parole aux citoyens et conformément à l'approche ascendante, ouverte, transparente, inclusive, participative et équilibrée préconisée par les institutions européennes, des groupes de discussion ont été menés sous le chapeautage de la Chambre des Députés afin d'identifier les sujets relatifs à l'avenir de l'Europe qui préoccupent le plus les résidents du Grand-Duché de Luxembourg. S'appuyant sur les résultats de ces groupes, la Chambre a invité des représentants d'acteurs institutionnels et de la société civile pour discuter des sujets qui préoccupent le plus les résidents (luxembourgeois et étrangers). Les quatre sujets identifiés par les participants aux ateliers de discussion concernaient justement le creusement des inégalités, la compétitivité économique, la migration et le changement climatique.

3.5. Rencontres dans les cafés

L'idée principale des rencontres dans les cafés était d'avoir un échange direct entre les citoyens et les membres de la sous-commission. Tous les citoyens ont eu la possibilité de s'inscrire pour ces événements et de venir discuter directement avec les députés pour leur faire part de leurs contributions pour l'avenir de l'Europe. Les rencontres dans les cafés ont été l'occasion d'échanger sur des questions qui intéressent les citoyens et des thèmes qui les interpellent, en mettant l'accent sur une approche résolument ouverte, inclusive, participative. Les rencontres dans les cafés ont permis aux citoyens d'échanger avec les membres de la sous-commission. Les rencontres se sont tenues dans chacune des quatre circonscriptions électorales du pays, c'est-à-dire « Est », « Nord », « Centre » et « Sud ».

3.6. Parlement des jeunes

Souhaitant donner la parole également aux jeunes et consciente de l'importance de les inclure aux discussions portant sur leur avenir, la Chambre des Députés a tenu à organiser une rencontre avec le parlement des jeunes. Le Parlement des jeunes a créé une commission spéciale « Avenir de l'Europe » qui a décidé d'elle-même de rédiger un avis sur la question des inégalités. Cette dernière a présenté son avis devant les députés nationaux et européens, avant d'échanger également sur d'autres thématiques leur tenant à cœur.

3.7. Parliament@Home

Le concept du « Parliament@Home », soit des « Parlements à la maison » a eu comme objectif de demander aux citoyens d'organiser eux-mêmes des débats afin de récolter leurs avis et suggestions par rapport à l'avenir de l'Europe. Ce concept a permis aux citoyens intéressés d'organiser en famille ou entre amis un débat participatif chez eux (ou par visioconférence) pour ensuite partager leurs conclusions avec les Députés membres de la sous-commission. Le rôle de la Chambre des Députés a donc été essentiellement passif, et les membres de la sous-commission ne sont pas intervenus au cours de cet exercice.

*

4. PRIORITES AUX YEUX DES CITOYENS LUXEMBOURGEOIS

4.1. Fermeture des frontières

Les accords de Schengen sont un des plus grands acquis de l'Union européenne, mais ils sont actuellement mis à l'épreuve à cause de restrictions unilatérales prises sous prétexte de la crise de la Covid-19. Les citoyens ont unanimement rejeté toute potentielle remise en question de cet acquis. Les citoyens perçoivent la fermeture des frontières comme un symptôme de dysfonctionnement de l'UE.

Toute suspension des accords de Schengen ou toute fermeture des frontières – même temporaire – touche spécifiquement les zones frontalières et engendre des répercussions énormes et démesurées pour ces zones. Il n'est pas concevable que les Etats membres puissent décréter unilatéralement la fermeture de leurs frontières nationales au sein de l'espace Schengen afin de limiter la libre circulation des personnes.

C'est spécifiquement dans les régions transfrontalières que les avantages de l'espace Schengen se font ressentir tous les jours. Pour des centaines de milliers de frontaliers européens effectuant quotidiennement des déplacements dans un autre Etat membre, les frontières sont devenues invisibles voire inexistantes. La libre circulation des personnes en est un aspect omniprésent de leur vécu quotidien.

Citoyens, élus locaux, nationaux et européens ont en grande partie partagé l'avis que le principe de la libre circulation des personnes ne devait en aucun cas être remis en question par la fermeture des frontières.

4.2. Europe sociale, inégalités

Les **inégalités** présentent un risque pour la **cohésion sociale** aussi bien à l'intérieur des Etats membres entre les différentes couches sociales qu'entre les Etats membres, respectivement les régions. De manière générale, **l'écart entre riches et pauvres se creuse de plus en plus**, et ces **inégalités** se sont exacerbées tout au long de la **pandémie**. Sans solution durable, l'Europe risque de s'effondrer.

Il faut réduire les inégalités à tous les niveaux, et en particulier entre les Etats membres, soit au sein de l'UE. L'UE doit promouvoir entre autres promouvoir le **dialogue social** et renforcer les corps sociaux intermédiaires. La mise en place d'un **(socle) pilier social contraignant en Europe** revêt un caractère central à cet égard. L'UE doit mieux ancrer la dimension sociale dans les propositions des institutions européennes en faire une politique transversale, en se focalisant sur la lutte contre les inégalités. **La dimension sociale doit devenir une priorité de l'UE**. Elle doit être ancrée dans les traités pour figurer à pied d'égalité avec les quatre de libertés et pour être considérée au même niveau que les quatre libertés dans les arrêts de la Cour de justice.

4.3. Politique étrangère commune

L'UE ne parle pas d'une seule voix. Les égoïsmes nationaux s'opposent à la concrétisation d'une véritable politique étrangère européenne. La politique étrangère de l'Union face aux autres puissances est définie par les grands Etats membres qui, assez souvent, tentent de faire cavalier seul. Renforcer la résilience de l'UE pour réagir aux crises contribuerait à accroître son autonomie et à réduire sa dépendance vis-à-vis d'autres puissances.

Une grande majorité des citoyens et des responsables politiques sont d'accord pour dire que **la majorité qualifiée doit devenir la règle en matière de politique étrangère**.

En même temps, il convient de renforcer **la politique de défense européenne** : Le besoin d'une politique de défense conséquente a été souligné à plusieurs reprises. Pour faire face aux défis actuels et futurs et afin d'augmenter sa résilience, l'UE doit être capable de parler d'une seule voix et de prendre des décisions communes. L'UE est perçue comme étant trop peu réactive par rapport aux autres puissances, elle doit pouvoir être à même de **réagir rapidement et de manière efficace, particulièrement en temps de crise**. En cas de crise internationale, une réaction rapide du Haut représentant sans attendre l'accord des 27 ministres d'affaires étrangères raffermirait la position de l'UE sur la scène internationale. L'exemple de l'Afghanistan est cité : une coordination sous la tutelle de l'UE aurait pu accélérer l'évacuation des Européens et des personnes à risque lors de la chute de Kaboul. En outre, **la stratégie d'armement** et de développement des capacités communes de l'UE n'est qu'embryonnaire.

L'UE doit se doter d'une véritable politique de défense. Il est suggéré de diminuer l'influence du Conseil européen et des Ministres des affaires étrangères européens respectifs pour ce qui est du poste du Haut représentant de l'UE. La création d'une armée européenne était une autre idée prudemment avancée.

4.4. Politique énergétique :

Citoyens, société civile et décideurs politiques se sont très majoritairement exprimés contre « l'écoblanchiment » (« Greenwashing ») prévue dans le cadre de la taxonomie verte de l'UE. En matière de politique énergétique, le Luxembourg s'oppose clairement à la classification de toute activité nucléaire comme durable. Dans ce contexte, la motion adoptée à l'unanimité par la Chambre des Députés le 8 décembre 2021⁴ a été rappelée.

*

5. CONFERENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE – RESULTAT DE LA CONSULTATION MENEÉ PAR LA CHAMBRE DES DEPUTES

5.1. Thème 1 : Changement climatique et Environnement

Message principal : Citoyens, société civile et décideurs politiques se sont très majoritairement exprimés contre « l'écoblanchiment » (« Greenwashing ») prévue dans le cadre de la taxonomie verte de l'UE. En matière de politique énergétique, le Luxembourg s'oppose clairement à la classification de toute activité nucléaire comme durable. Dans ce contexte, la motion adoptée à l'unanimité par la Chambre des Députés le 8 décembre 2021⁵ a été rappelée.

- **Taxonomie verte** : Les modalités de la taxonomie verte telles que retenues par les décideurs européens n'est ni tenable, ni viable. Le gaz restant une ressource limitée, son exploitation même temporaire n'est pas recommandée. Pour ce qui en est du nucléaire, l'utilisation de l'uranium, la gestion des déchets radioactifs et les risques et dangers de potentiels accidents de centrales parlent de soi.

Solution : L'UE doit supprimer le gaz et le nucléaire de sa liste de ressources perçues comme vertes ou de transition écologique.

Les idées des citoyens formulées au sujet du changement climatique et de l'environnement peuvent être regroupées en différents sous-groupes : Fiscalité, transports, politique agricole, changement de comportement, énergie, gestion des crises climatiques et autres.

5.1.1. Fiscalité

- **L'équité des mesures constitue un souci principal** : Dans le contexte du changement climatique, il ne faut pas renforcer le sentiment des citoyens que le contribuable sera le seul à s'acquitter de la facture. Les autorités doivent essayer **d'éliminer les anxiétés** en proposant des transferts sociaux pour que les couches les plus pauvres ne soient pas négligées. Il faut éviter que les coûts des mesures pour lutter contre le changement climatique ne soient réparties de manière inégale en évitant que les écarts à l'intérieur des Etats membres et entre les Etats membres ne se creusent. L'empreinte environnementale de certains individus ou de certaines entreprises dépasse parfois celle des Etats. Il faut éviter de donner l'impression qu'une petite partie de la société continue à vivre excessivement et que ce soit à la majorité de la population de supporter les coûts liés à la lutte contre le changement climatique. Les mesures ne seront efficaces qu'à condition qu'une large majorité ne les supporte.

Solution : L'UE doit veiller à ce que toute taxe ou impôt destiné à lutter contre le changement climatique réponde à plusieurs critères d'équité (entre couches sociales, entre régions et entre Etats membres). Les mesures doivent respecter une logique dégressive en ce qui concerne la répartition des coûts sur la population.

- **Politiques d'encouragement financier au lieu de politiques répressives** : Pour aboutir à la neutralité climatique, les institutions européennes avancent des interdictions ou des mesures pénali-

4 [https://www.chd.lu/wps/PA_ArchiveSolR/FTSShowAttachment?mime=application%2fpdf&id=6A28385036B64773BD775A6EA4CA22D7\\$8F423BF98D20FA9FE36999B66A8AABC1&fn=6A28385036B64773BD775A6EA4CA22D7\\$8F423BF98D20FA9FE36999B66A8AABC1.pdf](https://www.chd.lu/wps/PA_ArchiveSolR/FTSShowAttachment?mime=application%2fpdf&id=6A28385036B64773BD775A6EA4CA22D7$8F423BF98D20FA9FE36999B66A8AABC1&fn=6A28385036B64773BD775A6EA4CA22D7$8F423BF98D20FA9FE36999B66A8AABC1.pdf)

5 [https://www.chd.lu/wps/PA_ArchiveSolR/FTSShowAttachment?mime=application%2fpdf&id=6A28385036B64773BD775A6EA4CA22D7\\$8F423BF98D20FA9FE36999B66A8AABC1&fn=6A28385036B64773BD775A6EA4CA22D7\\$8F423BF98D20FA9FE36999B66A8AABC1.pdf](https://www.chd.lu/wps/PA_ArchiveSolR/FTSShowAttachment?mime=application%2fpdf&id=6A28385036B64773BD775A6EA4CA22D7$8F423BF98D20FA9FE36999B66A8AABC1&fn=6A28385036B64773BD775A6EA4CA22D7$8F423BF98D20FA9FE36999B66A8AABC1.pdf)

santes, comme par exemple la taxe carbone. Ces dernières pèsent principalement sur les personnes et foyers disposant d'un revenu plus modeste.

Solution : L'UE doit passer d'une politique répressive à une politique incitative, en privilégiant les primes et subsides aux taxes et pénalités. Ainsi un message plus prometteur et positif de la transition écologique pourrait circuler. L'incitation doit primer sur l'interdiction. Le principe du « do no harm » doit être envisagé.

- **Il faut davantage impliquer les industries dans la lutte contre le changement climatique.** Quels que soient les efforts individuels, les émissions ne pourront pas être réduites de manière importante sans obligations supplémentaires en termes de limites d'émissions. Un manque de respect des limites imposées devrait être sanctionné plus sévèrement.

Solution : L'UE doit appliquer le principe du pollueur-payeur tant pour les entreprises que pour les particuliers, tout en récompensant les comportements écologiques (surtout au niveau des industries) et en évitant de creuser les inégalités sociales. (L'introduction d'une taxe proportionnelle au coût écologique du produit citée en exemple).

- En **simplifiant les charges administratives** et en augmentant les investissements, plus de fonds pourraient être libérés par les entreprises afin de soutenir la transition verte par la recherche et de développement. De nouveaux produits qui aideraient d'autres entreprises dans les pays tiers à effectuer leur propre transition verte pourraient être inventés.

Solution : L'UE doit réduire les contraintes administratives et les charges pour les entreprises et pour les instituts financiers afin de soutenir la transition verte.

5.1.2. *Transports* :

- **L'espace ferroviaire unique européen** se fait toujours attendre et de plus en plus de lignes ferroviaires transfrontalières pour le transport de passagers sont suspendues. Des horaires déplorables, la nécessité de changer de moyen de locomotion au-delà des frontières ou encore la difficulté d'acheter des billets transfrontaliers mènent à une fragmentation trop importante du marché. **En outre, la promotion du train aurait comme effet de réduire les voyages en avion.**

- **Solution** : L'UE doit revoir sa stratégie de mobilité durable afin de créer un véritable marché intérieur du rail qui permette d'entreprendre des voyages en Europe sans se retrouver avec des réseaux ferroviaires organisés selon une logique nationale. En outre, il est nécessaire d'améliorer les infrastructures des transports en commun, notamment du réseau ferroviaire européen.

- **Mauvaise connexion des transports publics transfrontaliers** : l'organisation du transport public à l'échelle transfrontalière est décrite comme étant irrégulière et bon nombre de villes et villages sont très mal desservis, ou pas du tout. Sans meilleure interconnexion des réseaux, les citoyens des régions transfrontalières se voient obligés d'avoir recours à un véhicule privé et l'environnement en subit les conséquences directes.

Solution : L'UE doit favoriser l'interconnexion entre les différents réseaux nationaux existants, ce qui nécessite parfois l'ajout de quelques kilomètres de trajet au-delà des frontières des réseaux nationaux existants.

- Un **réseau cyclable transfrontalier** respectivement européen fait défaut.

Solution : Des fonds européens doivent être mobilisés pour développer davantage les pistes et infrastructures cyclables transfrontalières.

5.1.3. *Politique agricole*

- **Politique agricole** : Le transport de produits originaires de pays tiers sur des grandes distances engendre de trop importantes émissions de CO₂. En outre, privilégier la production locale au sein de l'UE permettrait de mieux contrôler le respect des droits des travailleurs dans ce secteur.

Solution : Afin de diminuer l'empreinte écologique dans le secteur agricole, l'UE doit soutenir davantage la production locale et saisonnière, multiplier les variétés cultivées dans l'UE et diminuer l'importation de produits alimentaires hors-saison originaires d'Etats tiers.

- Le secteur agricole est tributaire de l'utilisation de tracteurs et d'autres machines lourdes propulsées par des moteurs thermiques. Comment garantir la neutralité climatique du secteur agricole si la

technologie actuelle est toujours basée sur des moteurs thermiques ? Si aucune alternative électrique ne peut être trouvée, l'UE continuera à être dépendante d'énergies fossiles.

Solution : L'UE doit investir davantage dans la recherche et l'innovation d'alternatives aux moteurs thermiques dans le secteur agricole.

- Il a été souligné que la **qualité des denrées alimentaires** devait également devenir une priorité pour l'UE. En matière de politique agricole, l'élevage intensif et la production de masse d'animaux doivent cesser.

Solution : Les subsides pour la viande à bon marché n'ont plus leur raison d'être et la politique agricole devrait promouvoir des approches innovantes.

5.1.4. *Changement de comportement :*

- Les pays les plus riches sont largement responsables du fait que le « **overshoot day** » est atteint plus tôt d'année en année. Il est dès lors important de souligner la responsabilité de ces Etats dans le changement climatique.

Solution : L'UE doit prôner un maniement plus responsable des ressources naturelles primaires.

- **L'impact négatif de la globalisation sur le climat** est également un point central dans les débats. A plusieurs reprises, l'absence d'une production « locale » et par conséquent le niveau d'importations élevé a été mis en exergue.

Solution : Relocalisation de certaines productions et compensation des différences de prix par des taxations plus importantes des produits importés.

- **Urgence climatique :** Une plus grande ambition est nécessaire pour progresser dans tous les domaines du programme de lutte contre les changements climatiques. Il faut concentrer les ressources pour lutter plus efficacement contre le réchauffement climatique. Les dégâts causés par des sécheresses et des inondations liées au changement climatique commencent à se faire sentir en Europe. Les mesures prises par l'UE doivent être mises en place le plus rapidement, car chaque délai occasionne des frais supplémentaires. En effet, chaque mesure préventive prise maintenant sera moins onéreuse comparée aux coûts de réparation occasionnés par des catastrophes climatiques.

Solution : Il est indispensable que l'UE fasse preuve d'une plus grande ambition pour lutter contre le réchauffement climatique. Il est nécessaire de déclarer plus clairement que nous nous trouvons dans une situation d'urgence climatique et de combattre plus offensivement les campagnes de désinformation visant à nier la réalité de l'urgence dans laquelle nous nous retrouvons. L'UE doit l'ériger la lutte contre le changement climatique en question transversale.

- **Gestion durable des ressources :** Afin de lutter efficacement contre le changement climatique, il est nécessaire de réfléchir sur notre mode de vie, de ne pas s'arrêter devant la mise en œuvre de mesures impliquant des changements radicaux pour nos sociétés et de revoir en particulier notre système économique. Cette lutte présuppose une évolution profonde de la culture et un changement de paradigmes dans un avenir proche. Il est évident que les ressources mondiales sont limitées, et qu'il faut les utiliser de manière plus durable.

Solution : L'UE doit encourager davantage la gestion durable des ressources, le recyclage, l'économie circulaire et l'utilisation de produits issus de l'économie locale afin de réduire la pollution générée par le transport.

- **La promotion de la mobilité électrique était clairement remise en question.** Plusieurs éléments provoquent des doutes quant à la stratégie de promotion, en occurrence l'impact environnemental de l'assemblage et de la mise en décharge des batteries. La politique de l'UE donne l'impression qu'elle souhaite imposer la voiture électrique comme la solution unique, sans vouloir considérer d'autres possibilités.

Solution : L'UE doit arrêter d'imposer la voiture électrique come solution unique de la mobilité électrique et prendre en considération d'autres alternatives également.

- **Solidarité avec d'autres Etats :** Les pays dits du Nord, notamment l'UE doivent reconnaître leur responsabilité dans le changement climatique et se montrer plus solidaires avec les pays du Sud et

les pays fortement touchés par le changement climatique. L'UE a adopté des mesures fortes en ce qui concerne l'atténuation et l'adaptation. Néanmoins, l'UE doit assumer sa part de responsabilité face au changement climatique et participer activement au troisième pilier de l'action climatique collective.

Solution : L'UE doit renforcer son action dans le domaine des *pertes et dommages* et doit se dresser en modèle à l'échelle internationale. L'UE doit renforcer son soutien aux pays victimes du changement climatique par le biais de réparations financières et au réseau Santiago de la COP 25, en charge du soutien aux pays lors du traitement et de la gestion des pertes et dommages.

- **Nouvelles technologies** : L'UE soutient le développement de nouvelles technologies et la recherche dans le nucléaire non pas pour lutter plus efficacement contre le changement climatique, mais avec l'objectif de les vendre en tant que technologies et énergies vertes aux pays en voie de développement.

Solution : L'UE doit se montrer plus solidaire avec d'autres Etats et arrêter l'exportation de technologies liées au nucléaire.

5.1.5. *Energie*

- **Politique énergétique** : L'incohérence de l'UE en matière de politique énergétique a été déplorée. Il a été relevé que l'UE devait encore faire face à un manque d'options alternatives viables aux énergies fossiles. L'énergie nucléaire ne constitue pas une alternative, ni même temporaire, pour aboutir à la neutralité climatique. Le gaz ne peut pas non plus être considéré comme une alternative verte, et de surcroît, le gaz augmente la dépendance de l'Europe vis-à-vis de la Russie.

Solution : L'UE doit se mettre d'accord sur une définition claire de l'énergie verte et investir beaucoup plus dans ce secteur stratégique. Ni l'énergie nucléaire ni le gaz ne doivent être considérés comme une alternative verte.

- **Politique énergétique** : Il faut que la transition énergétique reste abordable pour tous les citoyens. Faut-il rappeler qu'en 2020 8,2% de la population européenne n'était pas en mesure d'assurer le chauffage continu de leur domicile.

Solution : L'UE doit soutenir beaucoup plus le secteur des énergies renouvelables pour contrebalancer la chute de production en énergie causée par la fermeture des centrales nucléaires, de charbon ou de gaz. L'UE doit veiller à garantir l'accès à une énergie verte accessible pour que les citoyens, plus particulièrement les moins aisés, ne subissent pas de plein fouet la hausse des prix.

5.1.6. *Gestion des crises climatiques* :

- **Une gestion des crises climatiques plus centralisée** : l'UE a besoin d'augmenter sa capacité de résilience face aux crises climatiques (inondations et vagues de chaleur).

Solution : L'UE doit mettre en place un système centralisé et coordonné pour gérer les crises climatiques.

5.1.7. *Autres aspects* :

- **Responsabilité démocratique** : La démocratie participative a trouvé son écho dans les politiques environnementales luxembourgeoises, via le « Bureau du Citoyen pour le Climat » (KlimaBiergerRot). Les citoyens sont ainsi appelés à partager leurs opinions, par contre ces dernières ne sont que non contraignantes.

– **Solution** : Les mesures à prendre pour combattre le réchauffement climatique ne doivent pas être prises du bas vers le haut. L'approche descendante serait ici plus efficace. Une harmonisation des politiques environnementales au niveau européen devrait primer sur les mesures nationales prises de manière unilatérale et hétérogène. Seules les actions prises à un niveau supérieur et supranational pourraient avoir l'impact nécessaire.

- **Campagne d'information** : Les modèles de calcul et les données techniques pour mesurer les effets du changement climatique sont extrêmement complexes. Il est difficile de déterminer quelles infor-

mations sont correctes et quel sera l'impact d'une mesure proposée sur le changement climatique, en tenant compte de différents scénarios, du plus favorable au moins favorable. Souvent le scénario le plus optimiste pour le climat est privilégié ; de cette façon les décideurs politiques suscitent l'espoir qu'il suffira d'adopter des mesures « douces » pour sauver le climat alors qu'il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures drastiques. En même temps, il convient de mettre fin au « Greenwashing ».

- **Solution** : **L'UE doit veiller à expliquer les mesures nécessaires pour prévenir le changement climatique dans un langage facilement compréhensible. L'effet de chaque mesure politique sur le changement climatique doit être mis en évidence et les scénarios plus pessimistes ne doivent pas être écartés. Une communication plus offensive sur les coûts de la non-action en matière de lutte contre le changement climatique serait la bienvenue.**
- **Nouvelles technologies** : Il faut continuer à investir dans la recherche et le développement en matière de changement climatique. Par contre, il n'est pas concevable de miser dès à présent sur les technologies du futur : ces technologies ne sont pas encore prêtes et il n'est pas encore possible de fournir une estimation fiable de leur impact sur le climat. L'objectif de la neutralité climatique à l'horizon 2050 ne peut être atteint si on se base sur des technologies non-existantes.
- **Solution** : **L'UE ne doit pas recourir ni à des chiffres non fiables ni à des technologies qui ne sont pas encore prêtes pour élaborer les mesures nécessaires à atteindre son objectif de neutralité climatique.**

5.2. Thème 2 : Santé

- **Accès aux soins** : Le droit à la santé ainsi que l'accès aux infrastructures de soins ont été thématiques comme étant symptomatiques de l'écart grandissant entre riches et pauvres.
Solution : **L'UE doit miser sur des projets d'infrastructures tout en veillant à ce que le caractère socio-économique soit pris en considération, ceci par exemple lors de la construction d'hôpitaux. Les programmes sociaux doivent davantage inclure les personnes les moins aisées.**
- **Coopération en matière de santé** : La pandémie a mis à découvert la situation difficile dans laquelle se trouve le secteur de la santé à travers l'Europe. Les coupes budgétaires dans ce secteur ont certainement contribué à aggraver la situation et à diminuer les capacités de réaction. De plus, la pandémie a démontré la nécessité d'augmenter la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé. La coopération entre les hôpitaux aussi bien que le transfert des patients au-delà des frontières ne sont que quelques exemples comment cette coopération pourrait être réalisée.
Solution : **Pour remédier à la situation, la coopération entre les acteurs du secteur de la santé doit être améliorée aussi bien au niveaux régional, national et européen. La coopération transfrontalière de la chaîne de sauvetage et entre les hôpitaux au profit des citoyens doit être améliorée et en même temps il faut mettre fin aux sous-investissements dans ce secteur vital.**
- **Réaction de l'UE face à la pandémie** : L'achat de vaccins par la Commission européenne a été perçu comme une réussite européenne. Les citoyens regrettent toutefois qu'au début de la pandémie de la COVID-19, l'approvisionnement en masques ait été catastrophique et beaucoup trop lent. Dans le domaine de la santé, chaque Etat membre décide de ses propres mesures pour endiguer la Covid-19. L'existence d'un patchwork de restrictions différentes prête à confusion.
Solution : **En temps de crise sanitaire, il faut une réponse commune de l'Union européenne. Des mesures claires doivent être prises par les politiques. Il faut prévoir une production locale européenne pour des secteurs vitaux comme la santé afin de garantir l'indépendance de l'UE face aux autres puissances mondiales comme la Chine.**
- **Santé mentale** : La santé mentale tout comme les traitements alternatifs sont trop souvent négligés. L'industrie pharmaceutique bénéficie d'une grande partie des investissements et prend dès lors le devant sur l'être humain.
Solution : Des investissements plus concrets et plus ciblés dans les politiques de santé de l'UE permettrait de mettre la santé mentale au centre des discussions. Ceci pourrait engendrer de véritables campagnes de sensibilisation et ainsi inciter les Etats membres à inclure la santé mentale dans leurs politiques de santé publique respectives.

5.3. Thème 3 : Une économie plus forte, justice sociale et emploi

5.3.1. Réduction des inégalités

Lors des groupes de discussion, **les inégalités** et le creusement des écarts ont été identifiés comme étant les problèmes principaux qui risquent de perturber fortement l'UE. Les **inégalités** présentent un risque pour la **cohésion sociale** aussi bien à l'intérieur des Etats membres entre les différentes couches sociales qu'entre les Etats membres, respectivement les régions. De manière générale, **l'écart entre riches et pauvres se creuse de plus en plus**, et ces **inégalités** se sont exacerbées tout au long de la **pandémie**. Sans solution durable, l'Europe risque de s'effondrer. Dans la discussion sur les inégalités, l'attention se focalise surtout sur les questions en relation avec la pauvreté, mais qu'en est-il de la richesse et des grandes fortunes ? Comment se diriger vers une plus grande équité ? **Les abus du système commis par les couches les plus riches contrarient les citoyens**, ce qui risque d'entraîner une perte de confiance dans le système.

Les inégalités internes qui en découlent s'illustrent dans les niveaux suivants : accès au logement, capacités d'investissement / endettement et l'accès au marché de l'emploi. En ce qui concerne les inégalités entre les Etats membres, elles ont été identifiées à plusieurs niveaux : coût de la vie, niveaux de salaire, l'accès aux soins et l'accès à l'éducation.

La situation au sein de l'UE est jugée préoccupante car si les inégalités persistent et les mesures prises restent lettre morte, les citoyens risquent de perdre confiance dans la politique. La crise économique représente en même temps **une crise de la démocratie**. Les gens ont l'impression que la politique traditionnelle ne peut plus apporter d'éléments de réponse à leurs soucis. Ceci renforce la tendance à se tourner vers une politique plus radicale, voire à rejoindre des tendances anti-démocratiques.

Solution : Il faut réduire les inégalités à tous les niveaux, et en particulier entre les Etats membres ! Les différences constatées sont à l'origine d'effets négatifs et des craintes pour l'avenir des futures générations. Différentes pistes ont été avancées :

- **placer l'humain au centre des intérêts ! L'UE doit être bien plus que seulement une union économique ;**
- **favoriser des solutions européennes par rapport aux mesures nationales ;**
- **définir un socle minimal à travers l'UE pour assurer un salaire minimum ainsi qu'un accès à l'éducation et aux soins ;**
- **introduire un salaire universel / un salaire moyen européen qui endiguerait la migration économique.**
- **Prévoir une harmonisation de l'imposition des sociétés.**

5.3.2. Renforcement de la dimension sociale de l'Union européenne

- Pour contrer la crise économique combattre les inégalités et l'augmentation du chômage, il faut renforcer davantage **le dialogue social**, plutôt que de le diminuer.

Solution : L'UE doit promouvoir le dialogue social. Un moyen efficace de lutter contre les inégalités consiste à étendre les conventions collectives à davantage d'Européens et de combattre de manière plus ciblée les conséquences des crises économiques.

- Il faut se poser la question comment **le dialogue social** en Europe peut-il être renforcé ? Comment renouer avec un contrat social aussi inclusif que possible en Europe ?

Solution : Une consolidation des corps sociaux intermédiaires s'impose pour renforcer le dialogue social. La mise en place d'un (socle) pilier social contraignant en Europe revêt un caractère central à cet égard. L'UE doit mieux ancrer la dimension sociale dans les propositions des institutions européennes et en faire une politique transversale, en se focalisant sur la lutte contre les inégalités.

- Il faudrait établir un cadre européen légal et contraignant en Europe pour le respect du **socle des droits sociaux européens** et le respect des droits de l'homme dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises établies dans l'UE.
- Qu'en est-il de la **compétence de l'UE** en matière sociale ? Est-ce que l'UE devrait avoir plus de compétences en la matière ou est-ce que ces questions pourraient mieux être réglées au niveau des Etats membres ?

Solution : En ce qui concerne la question du transfert des compétences vers l'UE, il faut voir cette question au cas par cas. Le simple transfert des compétences ne suffit pas, si les moyens nécessaires ne sont pas mis à disposition de l'UE.

- Les normes adoptées par l'UE ne représentent souvent que **des normes minimales**. Il faut donc laisser aux Etats membres la possibilité d'aller au-delà des dispositions arrêtées. La lutte contre les inégalités s'opère indubitablement via la politique fiscale. Or, l'UE n'a pas de compétence en la matière et les Etats membres appliquent des philosophies tout à fait différentes et ne réussissent pas à s'entendre.

Solution : Il est cependant possible d'agir sur le terrain des conventions collectives. Les études montrent que pour les pays ou régions qui utilisent cette voie les inégalités sont moins frappantes. L'UE a la possibilité de garantir un dialogue social efficace et doit davantage s'investir dans ce dialogue.

- Il est en outre frustrant de voir que **des accords négociés en matière des conditions de travail ou de sécurité au travail** ont été conclus mais n'ont pas été rendus **contraignants**. En guise d'exemple le secteur de la coiffure a été mentionné : alors qu'un accord pour des conditions minimales a pu être conclu, cet accord n'a jamais été mis en œuvre. De tels exemples donnent l'impression que l'UE ne se soucie pas des couches moins aisées.

Solution : L'UE doit créer des mécanismes tels qu'une inspection européenne du travail pour garantir une certaine application uniforme des normes.

- Afin d'éviter que les écarts ne continuent à se creuser entre les Etats membres, voire entre les régions de l'UE, **les fonds structurels** jouent un rôle important et le suivi de leur mise en œuvre devrait être amélioré. En outre, il faudrait analyser si les fonds structurels disposent de moyens suffisants pour lutter efficacement contre les inégalités. Dans ce contexte se pose également la question de l'augmentation des ressources propres de l'UE.

Solution : L'UE doit étoffer les fonds structurels qui sont un moyen efficace de réduire les écarts à condition que leur mise en œuvre soit mieux contrôlée. Les ressources propres de l'UE doivent également contribuer à réduire les écarts entre les régions et les citoyens européens.

- Une modification des traités s'impose-t-elle en vue d'adopter **un protocole pour le progrès social** ? Bien qu'il soit question de **la dimension sociale** qui existe dans certains textes, elle n'est pas considérée comme étant **à pied d'égalité avec les libertés économiques**. Il semble que l'UE ne se préoccupe pas suffisamment du non-respect des droits sociaux européens, de la mauvaise gestion ou du détournement des fonds par les entreprises.

Solution : La dimension sociale doit devenir une priorité de l'UE. Elle doit être ancrée dans les traités pour figurer à pied d'égalité avec les quatre de libertés et pour pouvoir être prise en compte dans les arrêts de la Cour de justice. L'UE doit adhérer à la Charte sociale européenne et aux Conventions de l'OIT. En outre, il faut créer une agence de contrôle européenne pour vérifier le respect des droits sociaux par les États membres.

- **Privation matérielle** : Se basant sur l'indice de Gini, une nette poursuite du creusement des inégalités entre différents pays, en l'occurrence entre des pays comme la Bulgarie et le Luxembourg a été observée. En s'orientant sur des critères de comparaison de l'Eurostat, tels que la capacité des citoyens européens de s'acheter des biens matériels comme une voiture ou un téléphone portable, des denrées alimentaires voire même de couvrir leurs dépenses courantes et imprévues, il a été déploré une certaine privation matérielle au sein de l'UE.

Solution : L'UE doit élaborer une directive censée contrer cette privation matérielle tout comme les disparités socio-économiques constatées. Un octroi de budget plus considérable doit être prévu dans la lutte contre ces inégalités tout en garantissant l'accès aux soins et permettant une couverture sociale davantage complète.

- **Disparités** : Les disparités des conditions de vie entre les Etats membres se font ressentir via différents facteurs et indicateurs. Ces derniers sont les dépenses en termes de sécurité sociale, l'accès aux soins et la qualité des infrastructures pour ce qui concerne les transports en commun.

Solution : Une redistribution des fonds alloués par l'UE, prenant en considération la taille de la population, l'indice de Gini et la tranche de la population touchée par ladite privation, réduirait ces disparités.

- **Achat de denrées alimentaires** : En 2020, 6,7% de la population de l'UE se sont retrouvés dans une incapacité de s'offrir un repas comportant de la viande, du poisson ou un équivalent végétarien un jour sur deux.

Solution : Il est envisagé de créer un programme social consacré à la sécurité alimentaire en accentuant les besoins des enfants et des adolescents. Les jeunes parlementaires revendiquent un remboursement total ou partiel des plats de la restauration scolaire. Le pourcentage de remboursement serait à fixer par rapport aux revenus des parents et au nombre d'enfants dans le foyer.

5.3.3. *Emploi et Conditions de travail*

- **L'introduction d'un salaire minimum** qui pourrait être ajusté à l'indice du pouvoir d'achat de l'Etat en question, afin de sauvegarder la compétitivité de la main d'œuvre. Un salaire minimum contribuerait certainement à la cohésion sociale en Europe.
- **L'emploi** représente le meilleur moyen pour faire **diminuer les inégalités**. La création d'emplois revêt une position centrale à cet égard. Le différentiel des salaires dans certaines régions de l'Europe doit permettre une relocalisation d'une partie de la production en Europe.

Solution : **L'UE doit trouver de nouvelles formules pour stimuler l'emploi. Pour cela elle doit améliorer les conditions de travail et s'intéresser notamment aux écarts salariaux.**

- En ce qui concerne le monde du travail de demain, deux grands défis se dessinent : **l'acquisition et le perfectionnement des compétences** qui sont essentielles pour l'avenir et la pénurie de main-d'œuvre. Les transitions écologique et numérique renforceront cette tendance. Une **meilleure formation des travailleurs** présente également un avantage en matière de compétitivité pour les entreprises. En même temps, il existe un écart entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi (taux de chômage élevé par rapport à une demande élevée) qu'il faut réajuster.

Solution : **Les programmes de formation et de perfectionnement des compétences doivent être encouragés par l'UE, car ces programmes s'avèrent importants pour la compétitivité de l'UE et pour contrer la pénurie de main-d'œuvre.**

- La crise sanitaire a renforcé la tendance de la délocalisation de certains secteurs de l'économie. Il est dès lors difficile pour les personnes employées dans ces secteurs de trouver du travail.

Solution : **L'UE doit mieux soutenir les régions frappées par la délocalisation.**

- La pandémie a rendu visible un certain nombre d'effets négatifs de la globalisation, comme par exemple la délocalisation de la production pharmaceutique et sanitaire.

Solution : **Il faut essayer de rendre plus attrayante la production de certains produits dans l'UE et de rapatrier la production de produits de base nécessaires pour anticiper de nouvelles crises sanitaires.**

- Depuis la pandémie, nous assistons à **la précarisation d'un grand nombre d'emplois**, surtout ceux ressortant du **marché numérique**. Il n'est pas concevable que les 27 Etats membres essaient de régulariser unilatéralement le marché numérique ; il faut bien une action européenne pour réglementer un marché qui par définition se veut transfrontalier.

Solution : **L'UE doit prendre des mesures pour réglementer le marché numérique, notamment en ce qui concerne la précarisation des emplois suite à la plateformes du marché numérique.**

- Au niveau de l'UE, l'apparition de **nouvelles formes d'esclavage**, comme sur les plantations ou dans les abattoirs pose problème.

Solution : **Le respect des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises établies dans l'UE doit être garanti. L'UE doit agir en introduisant un label unique « fair-trade européen » c'est-à-dire en soutenant et en permettant au consommateur de reconnaître les produits fabriqués par des entreprises socialement responsables.**

- Actuellement, l'accès au marché de l'emploi est **particulièrement discriminatoire** envers les ressortissants d'Etats tiers. Ainsi, jusqu'à 6 mois peuvent s'écouler entre la première demande et la réception d'une offre d'emploi.

Solution : **L'UE doit garantir un accès facile et non discriminatoire au marché du travail aux citoyens européens ainsi qu'aux migrants et réfugiés. Il est proposé de simplifier la reconnaissance des diplômes et des formations obtenus dans un Etat tiers.**

- **Reconnaissance des diplômes** : le problème de la reconnaissance des diplômes et de la formation professionnelle a été évoqué. Il n’y a pas d’harmonisation entre les pays de l’UE. Les jeunes diplômés sont régulièrement confrontés à des problèmes de traduction des diplômes. Moins de bureaucratie serait souhaitable.

Solution : **L’UE doit harmoniser davantage la reconnaissance des diplômes et éliminer les obstacles qui empêchent les détenteurs de diplômes ou de brevets à briguer des postes dans un autre État membre.**

- Il existe en Europe, et plus particulièrement au Luxembourg, un **déficit de main-d’œuvre** motivée et compétente pour les secteurs de l’artisanat et de la construction.

Solution : **Il faut que l’UE revalorise ces métiers en lançant des programmes de recrutement et en augmentant l’attractivité via l’amélioration des conditions de travail. Il a été suggéré d’améliorer les conditions des marins en fixant au niveau européen, voire international des règles contraignantes.**

5.3.4. *Débat sur le modèle économique européen*

- Il faut mener un **débat sur le modèle économique européen**. Quels sont les secteurs stratégiques qu’il faut maintenir en Europe ? Comment réduire la dépendance vis-à-vis d’autres acteurs économiques ? Quels secteurs économiques faut-il rapatrier en Europe ?
- Comment assurer la **compétitivité** de l’UE. Il faut d’abord créer davantage de richesse avant de pouvoir la redistribuer. Il faut également renforcer les transitions numérique et environnementale.

5.3.5. *Une économie plus forte*

- Un **protectionnisme européen n’est pas souhaitable**, car la rentabilité des entreprises en pâtirait. Une production entièrement destinée à la vente locale ou européenne sans possibilité d’export freinerait les investissements dans cette entreprise et celle-ci ne pourrait jamais se développer à une plus grande taille.
- L’interdépendance accrue de l’économie luxembourgeoise est évidente ; **empêcher la fermeture des frontières** particulièrement en temps de crise représente donc un enjeu capital pour le Luxembourg. Alors que le constat de cette interdépendance économique n’équivaut pas à une surprise pour le pays, les plus grands États membres de l’UE se sont rendus compte durant la pandémie qu’il vaut mieux agir de concert avec les autres États de l’UE.

Solution : **L’UE doit absolument empêcher les actions unilatérales des États membres consistant à fermer les frontières particulièrement en temps de crise.**

- Le **marché unique** représente un avantage exceptionnel puisqu’il permet l’accès au marché européen pour toute entreprise, qu’elle soit européenne ou d’un État tiers. Les citoyens peuvent tirer profit du marché unique européen qui leur permet de bénéficier de produits et services européens d’autres pays. La pandémie a aussi abouti sur de nombreux problèmes pour les frontaliers dans toute l’Europe.

Solution : **Afin de renforcer l’économie européenne, la fermeture unilatérale des frontières doit cesser et le bon fonctionnement du marché unique doit être garanti.**

- Une fragmentation volontaire par **la fermeture des frontières**, mais aussi une fragmentation involontaire par la non-finalisation du marché unique européen **empêche une reprise économique rapide**. Les seules grandes entreprises européennes qui pourraient concurrencer les entreprises américaines et chinoises sont celles du domaine du traitement des flux de paiement. Ceci s’explique par le simple fait que le marché unique des paiements est beaucoup plus intégré que pour les autres secteurs financiers.

Solution : **Il existe donc une marge d’amélioration pour l’UE en finalisant simplement le marché unique pour tous les produits et services.**

- Le rôle de la Commission européenne quant à la prévention de fusions entre entreprises européennes a été discuté de manière controversée. L’UE a connu des histoires à succès comme Airbus ou Galileo et doit continuer sur cette voie.

Solution : **L’UE doit soutenir davantage la création de champions européens et mieux les protéger**

- **L'UE ne s'exprime pas d'une seule voix** : Malgré des ambitions communes, les Etats membres agissent prioritairement par intérêt national. Lorsque les Etats membres poursuivent des intérêts divergents, il est impossible d'aboutir à des accords communs au niveau européen. Le manque de cohésion et de pensée commune apparaît alors au grand jour.

Solution : Renforcer l'idée européenne, le sentiment communautaire en évitant la compétition économique entre les Etats membres de l'UE. En d'autres termes, comme le décrivent certains participants, renforcer le fédéralisme européen.

- **Les fiscalités nationales** empêchent les banques européennes à se développer dans un contexte européen et à grandir à une taille similaire aux banques américaines ou chinoises. Leur rentabilité en souffre. Il faudrait améliorer un certain nombre de mesures fiscales.

Solution : L'UE doit créer un cadre réglementaire européen propice au développement de banques européennes et qui leur permette de croître comme les grandes banques à l'échelle mondiale.

- L'UE impose **trop de charges administratives** aux entreprises et aux banques. L'argent et les ressources utilisés pour remplir les obligations imposées manquent par la suite aux banques et entreprises pour investir dans leur transition verte ou numérique et enlève la marge de manœuvre pour réagir rapidement aux développements à l'échelle internationale.

Solution : Il faudra repasser en revue quelques-unes des directives européennes qui ont été mises en place suite à la crise financière de 2009, car certaines vont trop loin, notamment dans le secteur bancaire. Il faut simplifier la bureaucratie imposée par la Commission européenne pour permettre une liberté créatrice aux banques et entreprises en vue de leur bon développement à l'échelle internationale.

- Il faut laisser le temps à l'économie de s'adapter aux changements déjà mis en place sinon l'UE risque une diminution de sa compétitivité. L'UE est déjà en train de discuter en détail des régulations liées à Bâle IV, alors que les États-Unis n'ont pas encore ratifié l'intégralité de Bâle III. Ceci contribue à un déséquilibre international qui impacte directement de façon négative les entreprises européennes.

Solution : La Commission européenne ne doit pas modifier trop rapidement les directives et réglementations, ni ses grandes priorités.

- L'Europe peut devenir un producteur mondial dans le domaine de la digitalisation et la neutralité climatique. Ceci est déjà le cas avec par exemple les offres d'investissements verts par des fonds proposés par les banques.

Solution : L'UE doit investir davantage dans la recherche et le développement en matière de digitalisation et de la neutralité climatique.

- **Concurrence déloyale** : La Chine a la possibilité de produire à meilleur marché au détriment de la qualité ; dès lors la production chinoise est vue comme étant déloyale. Une délocalisation des entreprises à l'intérieur de l'UE est acceptable, car toutes les entreprises européennes doivent se conformer aux règles du marché unique. Le cadre légal européen prévoit le **respect des droits de l'homme et l'interdiction du travail des enfants**, mais qu'en est-il du cadre légal chinois ou d'autres pays asiatiques ? Les entreprises européennes ne luttent pas à armes égales avec celles des pays qui ne respectent pas le socle des droits sociaux ou même les droits de l'homme.

Solution : Il faut soit récompenser les entreprises européennes, soit punir les entreprises des États tiers qui ne sont pas en conformité avec les valeurs européennes pour ainsi empêcher toute distorsion de marché. Il existe une véritable volonté citoyenne de se protéger face à des pays qui ne respectent pas les valeurs européennes.

- **Renforcer la politique d'industrialisation** : A comparaison avec d'autres régions industrialisées, l'UE doit tout mettre en œuvre pour redevenir un acteur de premier plan. La **protection des emplois industriels et sidérurgiques** en Europe, dans le secteur automobile par exemple, doit à l'avenir faire l'objet d'une attention accrue. La relocalisation vers l'Europe de certaines industries est perçue comme une nécessité par les citoyens.

Solution : L'UE doit faire de la politique d'industrialisation une priorité et doit adopter une politique plus protectionniste envers d'autres acteurs mondiaux en vue de pérenniser la production industrielle et manufacturière en Europe pour éviter ainsi toute délocalisation.

- **Les importations comme signe de faiblesse** : Souvent mentionnées dans le cadre de la crise sanitaire (surtout l'achat de masques), les importations sont perçues comme un signe de fragilité éco-

nomique et comme une menace pour le sentiment communautaire. En d'autres termes, les participants en déduisent une trop forte dépendance vis-à-vis des autres puissances mondiales. L'UE doit retrouver l'autonomie stratégique de sa production, notamment en ce qui concerne le secteur pharmaceutique

Solution : Le renforcement de la production industrielle au sein de l'UE afin de réduire les importations et la dépendance vis-à-vis des puissances mondiales devrait constituer une priorité. L'UE doit encourager la production locale à travers un cadre réglementaire, voire de nouvelles taxes prévoyant des subventions et des aides européennes.

- La politique de l'UE a augmenté **la mobilité des personnes et des capitaux**. Là où il existe une certaine mobilité se retrouvent aussi des risques d'abus des systèmes.

Solution : Il faut tenter de prévenir les abus sans s'attaquer aux principes de la libre circulation.

Une attention particulière doit être portée sur les petits et moyens entrepreneurs ainsi que sur les indépendants qui ont été fortement impactés par la crise économique résultant de la crise sanitaire.

Autres

- **La hausse des prix du logement** au Luxembourg et en Europe pendant la pandémie est **un phénomène sans précédent** et il est grand temps d'agir. Les États membres ont échoué dans leur devoir d'offrir des **logements** et des habitations abordables. La flambée des prix du logement, non seulement au Luxembourg, mais dans toute l'Europe, n'est plus tenable pour les citoyens, surtout pour les couches les moins fortunées.

Solution : L'UE doit lancer une réflexion sur un programme visant la construction de logements sociaux et sur une politique européenne promouvant le logement abordable. Il a été suggéré de considérer le sol européen comme un bien commun appartenant aux Européens pour des besoins d'habitation en premier lieu.

- La question du **gaspillage alimentaire** en Europe est soulevée ; alors que des aliments sont jetés, des citoyens européens souffrent de la faim et vivent sous le seuil de pauvreté.

Solution : Il faut introduire un système permettant de limiter le gaspillage et de redistribuer les aliments localement pour y remédier.

- **Régimes de retraite : Il existe de nombreuses disparités dans les régimes de retraite des États membres**

Solution : Il a été proposé d'harmoniser les critères du départ à la retraite.

- Une autre prétention a encore été la suppression de toute discrimination fiscale potentielle résultant du recours au télétravail.

5.4. Thème 4 : L'UE dans le monde

- **L'UE ne parle pas d'une seule voix**. Les égoïsmes nationaux s'opposent à la concrétisation d'une véritable politique étrangère européenne. La politique étrangère de l'Union face aux autres puissances est définie par les grands États membres qui, assez souvent, tentent de faire cavalier seul. Renforcer la résilience de l'UE par rapport aux crises contribuerait à accroître son autonomie et à réduire sa dépendance vis-à-vis d'autres puissances.

Solution : La majorité qualifiée doit devenir la règle en matière de politique étrangère.

- **Renforcer la politique de défense européenne** : Le besoin d'une politique de défense conséquente a été souligné à plusieurs reprises. Pour faire face aux défis actuels et futurs et afin d'augmenter sa résilience, l'UE doit être capable de parler d'une seule voix et de prendre des décisions communes. L'UE est perçue comme étant trop peu réactive par rapport aux autres puissances, elle doit pouvoir être à même de **réagir rapidement et de manière efficace, particulièrement en temps de crise**. En cas de crise internationale, une réaction rapide du Haut représentant sans attendre l'accord des 27 ministres d'affaires étrangères raffermirait la position de l'UE sur la scène internationale. L'exemple de l'Afghanistan est cité : une coordination sous la tutelle de l'UE aurait pu accélérer l'évacuation des Européens et des personnes à risque lors de la chute de Kaboul. En outre, **la stratégie d'armement** et de développement des capacités communes de l'UE n'est qu'embryonnaire.

Solution : L'UE doit se doter d'une véritable politique de défense. Il est suggéré de diminuer l'influence du Conseil européen et des Ministres des affaires étrangères européens respectifs pour ce qui en est du poste du Haut représentant de l'UE. La création d'une armée européenne était une autre idée prudemment avancée.

- **Le Haut représentant de l'UE et la Présidente de la Commission européenne** sont perçus comme **trop faibles** sur la scène internationale par rapport aux présidents américain, chinois et russe. En outre, les personnes à la tête de l'UE restent largement inconnues du public luxembourgeois/européen de par leur manque d'initiative et autorité personnelle.

Solution : Le processus de désignation actuel du Haut représentant de l'UE et la Présidente de la Commission européenne constitue un processus non-transparent et se trouve à l'origine d'un manque de légitimité. Ce système doit être modifié et la procédure des « Spitzenkandidaten » doit être réinstituée.

- L'UE a besoin **d'une stratégie à long terme** pour mieux se positionner sur la scène internationale. Elle est exposée aux crises et aux développements internationaux, mais ne dispose pas d'une véritable vision commune pour s'imposer, comme en témoigne sa stratégie envers le Royaume-Uni, la Chine ou encore les États-Unis.

Solution : Il est temps que l'UE se mette d'accord sur une stratégie à plus long terme face aux autres puissances mondiales.

- La position de l'UE sur le plan international dépend de ses relations avec d'autres régions du monde, notamment en Afrique. « L'aide au développement » telle que pratiquée par l'UE devrait être mise en valeur par rapport aux « partenariats chinois » par des campagnes de communication aussi bien en Afrique qu'en Europe.

Solution : L'UE devrait être plus active sur le continent africain pour endiguer l'influence de la Chine et conclure des traités de libre-échange avec des pays africains.

- L'UE ne peut **ni devenir autosuffisante ni viser une indépendance totale** par rapport au marché international. Les acteurs américains et chinois sont nécessaires à la production européenne, autant pour l'importation de matières premières que pour l'exportation de nos biens et services. Une production européenne de semi-conducteurs par exemple semble irréaliste. En outre, l'Europe risque de perdre de l'influence à l'avenir au vu de son évolution démographique et ne représentera qu'un marché de moins en moins important en comparaison avec le marché asiatique.

Solution : L'UE doit éviter toute tendance protectionniste qui risque de limiter davantage l'influence de l'Europe à l'échelle internationale et de ne pas permettre de relocaliser la production industrielle en Europe.

- L'UE a la capacité d'influencer, voire de **dicter les règles internationales** en matière de transition verte et numérique comme elle l'a déjà fait par le passé. Un tel exemple serait le respect du RGDP ou la classification des produits chimiques à l'échelle internationale. La nouvelle directive sur les chaînes d'approvisionnement ou les politiques liées à la transition verte ou numérique (ethical AI) peuvent devenir d'autres exemples de réussite, si l'UE parvenait à légiférer un cadre légal accepté par tous.

Solution : L'UE doit par ses traités et ses valeurs s'imposer sur la scène internationale en instaurant un cadre légal qui servirait d'exemple mondialement en matière de transition verte et numérique.

- L'UE est en avance par rapport à ses concurrents internationaux au niveau des services bancaires, mais ne réussit pas à capitaliser sur ce succès étant donné **la taille limitée de ses banques.**

Solution : La création d'une grande banque européenne, ou la finalisation du marché des capitaux permettrait à l'UE de renforcer son pouvoir à l'international, de développer sa propre production et de mieux se protéger contre les rivaux internationaux.

- **Politique d'élargissement** : Quelles sont les limites de la politique d'élargissement ? un citoyen a souligné le manque de clarté sur la finalité de la politique d'élargissement. Est-ce que l'Union européenne peut refuser un Etat candidat même si celui-ci remplit toutes les conditions d'adhésion (de type économique, acquis communautaire, dispositions légales et de droits) ?
- Certaines puissances entretiennent des **campagnes de dénigrement et de désinformation** sur l'Union européenne (p.ex. la Chine et la Russie).

Solution : L'UE doit se doter des capacités nécessaires pour contrer ce genre de campagnes et doit mieux communiquer sur les réussites européennes, surtout à l'intérieur des Etats membres.

- L'UE possède une production de haute qualité, cependant elle présente un déficit commercial avec la Chine et d'autres pays asiatiques qu'il convient de combler. Les entreprises européennes éprouvent des difficultés à concurrencer les entreprises mondiales (ex. Samsung, Huawei, Apple) et accusent parfois un retard par rapport à ces entreprises.

Solution : L'UE doit accroître les investissements dans la recherche et le développement afin de permettre aux entreprises européennes de concurrencer les entreprises mondiales.

- Les citoyens ont l'impression que le poids de l'Union européenne dans le monde a diminué suite au **Brexit**.

5.5. Thème 5 : Valeurs, Etat de droit, sécurité

5.5.1. Valeurs

- **La fermeture des frontières** : Les accords de Schengen sont un des plus grands acquis de l'Union européenne, mais ils sont actuellement mis à l'épreuve à cause de restrictions unilatérales prises sous prétexte de la crise de la Covid-19. Toute suspension des accords de Schengen ou toute fermeture des frontières touche spécifiquement les zones frontalières et engendre des répercussions énormes et démesurées pour ces zones. Il n'est pas concevable que les Etats membres puissent décréter unilatéralement la fermeture de leurs frontières nationales au sein de l'espace Schengen afin de limiter la libre circulation des personnes.

Solution : Citoyens, élus locaux, nationaux et européens ont été unanimes à dire que le principe de la libre circulation des personnes ne devait en aucun cas être remis en question par la fermeture des frontières.

- **Respect des droits humains** : L'Union européenne est avant tout associée au respect des droits humains. Or, il semble que les Conventions et traités en la matière sont de moins en moins respectés. L'UE doit tenir compte davantage des droits humains. Les **droits humains** sont considérés comme un **acquis**, mais cet acquis peut s'avérer très fragile si l'UE ne les défend pas vigoureusement. Afin de motiver les Etats membres à respecter les droits humains et l'Etat de, il faut que l'UE démontre clairement sa volonté de mettre en œuvre le mécanisme de conditionnalité du versement des fonds communautaires. Le non-respect des droits de l'homme ou toute tentative de minimiser l'indépendance judiciaire doivent entraver l'octroi de fonds européens.

- **Solution : L'UE doit veiller à une application stricte des droits humains par les Etats membres et par ses agences et mettre en œuvre le mécanisme de conditionnalité.**

- **Le non-respect des valeurs européennes** : les valeurs qui caractérisent l'UE ne sont pas suffisamment prises en considération, ce qui empêche un vrai sentiment de cohésion. Selon certains participants, l'explication réside dans le fait que l'UE n'a pas assez insisté sur les valeurs, telle que la tolérance, au cours de la construction européenne.

- **Solution : L'UE doit accentuer les lignes directrices, les valeurs européennes et renforcer le contrôle du respect de ces valeurs.**

- **Les valeurs européennes** représentent à la fois un avantage et un obstacle pour les entreprises et les banques européennes. Les valeurs européennes améliorent la qualité du produit européen et soutiennent les entreprises européennes face à une concurrence internationale, mais elles sont aussi révélatrices d'un certain **protectionnisme européen**. L'exportation de produits européens est dès lors souhaitée, mais l'importation de produits se compliquera avec la création de nouvelles règles aux frontières européennes (ex. Carbon Mechanism Tax, la nouvelle directive sur les chaînes d'approvisionnement, le Direct Investment Screening).

- **Solution : Les valeurs européennes peuvent être révélatrices d'un protectionnisme européen. La création d'un « level-playing field » au sein du marché européen, même pour les produits importés est souhaitable.**

- Les valeurs européennes ne sont pas appliquées de la même manière partout dans l'UE. A titre d'exemple, l'Allemagne possède d'autres dispositions pour garantir le respect des valeurs européennes (verte, légale, sociale), notamment pour l'export, que la Grèce ou la Pologne.

Solution : Une unification des règles, surtout pour l'import et l'export, en lien avec le respect des valeurs européennes unifierait le marché européen encore plus et simplifierait la charge administrative.

- **Dépolitisation** : Le phénomène du désintérêt et de défiance envers la politique en général, d'un sentiment de désaffection qui reflète en partie la désillusion des citoyens vis-à-vis de la politique a été identifié comme un risque sérieux pour la démocratie. La dépolitisation peut déboucher sur une montée de l'extrémisme et peut entraîner des conséquences négatives sur le taux de participation aux élections.
- **La crise sanitaire a affaibli l'idée européenne** : Les mesures pour lutter contre la crise qui varient fortement d'un Etat membre à l'autre, les fermetures des frontières et l'absence de politique commune sont interprétées comme des symptômes d'un dysfonctionnement de l'UE. L'absence de réponse commune remet en question le principe d'une vraie union.
- Le creusement des inégalités alimente **les discours populistes et extrémistes**, et par conséquent les fondements de nos démocraties s'en retrouvent menacés.

Solution : Pour contrebalancer les succès que rencontrent les mouvements populistes et extrémistes en temps de crise, les jeunes parlementaires préconisent de propager au niveau européen des messages d'espoir en présentant un « projet visionnaire ». Il est primordial de défendre une Union des valeurs et en cas de modification des traités, il faudrait veiller à y ancrer les valeurs propres et communes de l'UE.

- **Une identité européenne** se traduit également à travers les symboles communs. Or il a été constaté qu'il n'y avait pas assez de ces symboles communs.
- **L'image des migrants et réfugiés** est souvent ternie par le langage négatif utilisé à leur encontre. La rhétorique inclut de plus en plus un vocabulaire militariste, comme p.ex. « attaques hybrides », « camps de réfugiés », « la construction de murs » et « clôtures de fil barbelé ». Cette rhétorique favorise l'exclusion des migrants et réfugiés, bafoue leurs droits et reprend le discours populiste de l'extrême droite. La crise avec le Belarus est citée comme exemple.

Solution : Il faut que l'UE arrête d'employer le même vocabulaire militariste qu'utilisent l'extrême droite et les gouvernements hostiles aux valeurs et aux droits fondamentaux européens à l'encontre des réfugiés. L'UE doit en même temps empêcher les États membres de criminaliser les associations de soutien aux migrants. L'UE doit davantage condamner les excès émanant de certains gouvernements européens contre des associations qui essaient de venir en aide aux migrants et réfugiés.

- La mise en place **de mesures de plus en plus liberticides et restrictives** aux frontières et à l'intérieur de l'UE doit cesser. Sur le territoire de l'UE, il faut garantir dans chaque Etat membre un accès efficace au droit et aux procédures (comme le regroupement familial). En outre, les mesures répressives dirigées contre une partie croissante de la population née de la migration ou provenant de couches fragilisées alimentent l'inquiétude que ces mesures puissent être appliquées aux citoyens européens à l'avenir.

Solution : L'UE doit garantir l'accès efficace au droit et aux procédures aussi bien aux frontières extérieures que sur l'ensemble du territoire de l'Union. L'UE ne doit plus faire de concessions en matière de respect des droits fondamentaux aux frontières extérieures comme pendant la crise avec le Belarus.

- L'UE doit œuvrer **contre les tendances sécuritaires visant à s'ériger en « forteresse » avec la construction de murs et la militarisation des frontières** et changer sa politique dissuasive envers les migrants. Elle doit se battre pour le respect du principe de solidarité entre citoyens et entre les États membres, pour la libre circulation des personnes, pour le respect des droits humains et en particulier pour le respect des droits des migrants et réfugiés. La fermeture de l'UE alimente la rhétorique souverainiste, la reconstitution des frontières intérieures et le concept d'un repli identitaire.
- **L'élargissement de l'UE** vers l'Europe centrale et du Sud est perçu par une partie des citoyens comme étant survenue trop rapidement. Alors que cet élargissement était politiquement justifié, des questionnements en ont résulté, notamment en matière de respect des droits humains et d'Etat de droit. La transition vers des systèmes plus autoritaires, la limitation de la liberté de la presse, la non-séparation des pouvoirs, la corruption étaient citées à titre d'exemples. Cette culture démocra-

tique hétérogène empêche aussi bien le bon fonctionnement de l'UE ainsi que l'adoption de politiques communes.

5.5.2. Etat de droit

- La montée de l'**extrémisme de droite** et la tendance de certains Etats membres de se transformer en **démocraties illibérales** inquiètent les citoyens.

Solution : **La préservation de l'Etat de droit doit être considérée comme une priorité absolue, comme d'ailleurs aussi la garantie d'un système judiciaire efficace et indépendant dans l'ensemble des Etats membres.**

- **Liberté de presse** : La presse écrite est sous pression pour différentes raisons. Or, la presse écrite et indépendante joue un rôle prééminent dans la préservation de la démocratie. Les subventions à la presse devraient être revues à la hausse et non à la baisse. Les médias de service public occupent non seulement une place centrale dans le paysage médiatique des Etats membres mais forment l'un des piliers de la démocratie.

Solution : **Des investissements dans le secteur des médias sont absolument nécessaires afin d'assurer la survie de la presse écrite et l'indépendance des médias de service public doit être garantie.**

5.5.3. Sécurité

- **En matière de sécurisation des frontières extérieures, les avis des participants divergeaient** : Selon les participants, d'une part, il faut une sécurisation des frontières externes de l'UE, et d'autre part, il faut également prévoir des solutions humanitaires lorsque des réfugiés sont bloqués à une frontière extérieure, comme lors de la crise entre l'UE et le Belarus.

Solution : **La sécurisation des frontières externes de l'UE doit aller de pair avec les mesures humanitaires en faveur des réfugiés.**

- Toujours sous la pratique de la politique intérieure, les compétences des Etats membres respectivement de l'UE ont été discutées sans pouvoir être clairement départagées. Parmi les citoyens ont figuré à la fois des partisans d'une plus grande autonomie des Etats membres, tout comme des défenseurs d'une Europe fédérale et supranationale.

Solution : **Afin de gagner en réactivité, une coopération transfrontalière accentuée pour les domaines de la police et de la justice a été exigée.**

- La montée de l'**extrémisme religieux**, soutenu par des fonds venant de l'étranger a également été identifié comme un problème pour la sécurité de l'Union européenne.

5.6. Thème 6 : Transformation numérique

- **Craintes et défis de la numérisation** : La transition numérique provoque diverses craintes. D'un côté, les citoyens se sont montrés soucieux envers une numérisation qui engendrerait une suppression d'emplois. De l'autre, la protection des données et la nécessité de créer des infrastructures sécurisées étaient des autres angles alimentant l'anxiété des gens par rapport aux avancées numériques.

- **Non au « géoblocking »** : Toujours sous la numérisation a également été cité le blocage géographique restant. Ici, la non-discrimination pouvant résulter du lieu de résidence a été prônée. L'achat de produits pharmaceutiques a été mentionné à titre d'exemple.

Solution : **L'UE doit mettre fin au « géoblocking » restant dans l'UE et lever les obstacles existants.**

- **Fracture numérique** : La numérisation risque d'exclure une partie de la population. L'UE ne devrait pas oublier les **personnes âgées** dans ce processus.

Solution : **L'UE devrait éviter toute fracture numérique et l'inclusivité doit rester un objectif en matière de politique de numérisation.**

5.7. Thème 7 : Démocratie européenne

- **Equilibre entre les institutions- Prépondérance du Conseil** : Pour ce qui en est de la démocratie européenne et la pratique de celle-ci au sein des institutions, les procédures décisionnelles et électorales ont été abordées. Le Conseil européen a été jugé comme omniprésent et hégémonique par rapport au Parlement européen et à la Commission européenne. De plus, le scrutin direct pour élire les Commissaires européens tout comme la suppression de l'unanimité dans certains domaines clés ont été mis en exergue. Sous ce même point le respect des valeurs fondamentales de l'UE a été souligné. La consolidation de la liberté de la presse ou encore de l'Etat de droit ont été cités à titre d'exemples.

Solution : **Le Parlement européen et la Commission européenne doivent être renforcés par rapport au Conseil de l'UE. Une partie des contributions porte sur le scrutin direct pour élire les Commissaires européens tout comme la suppression de l'unanimité dans certains domaines clés.**

- **Réformes institutionnelles** : La procédure de prise de décision est perçue comme étant trop lourde et trop lente, la procédure de désignation de la Commission européenne doit être modifiée et les élections européennes doivent être valorisées.

Solution : **L'abolition du droit de veto et le passage vers le vote à la majorité doit devenir la règle. Il a été suggéré d'introduire un droit d'initiative législative pour le Parlement européen. Il faut valoriser les élections européennes en liant le choix des commissaires à l'issue des élections, le système des « Spitzenkandidaten » doit être rétabli et le Conseil devrait se conformer aux résultats des élections lors de la désignation du Président de la Commission.**

- **Manque de transparence et déconnexion** : la procédure de prise de décision européenne est jugée trop compliquée et un manque de transparence a été identifié à cet égard. Les citoyens ont l'impression qu'ils **ne disposent pas d'assez d'informations** sur l'Union européenne et perçoivent une déconnexion entre les citoyens et la classe politique nationale et européenne. Cette déconnexion pousse une partie des citoyens dans les mains des populistes. Une autre solution consiste à simplifier les procédures législatives par l'abandon du principe du vote à l'unanimité et l'utilisation généralisée du vote à majorité qualifiée. Ceci améliorerait aussi le processus décisionnel et permettrait à l'UE de répondre plus rapidement et plus efficacement à des crises.

Solution : **L'UE doit simplifier la procédure de prise de décision et la rendre plus transparente. De plus, le passage vers le vote à la majorité qualifiée est mentionné souvent comme solution. Afin de mieux informer les citoyens, il faut investir plus dans l'éducation des citoyens au sujet du fonctionnement de l'UE et des valeurs européennes.**

- **Le rôle des petits Etats dans l'UE** : Les petits Etats jouent un rôle important dans l'UE, mais les citoyens ont l'impression que les décisions sont de plus en plus prises loin d'eux, « à Bruxelles ». Il faut éviter que les **décisions prises soient trop éloignées des citoyens** afin d'éviter toute tendance de déconnexion par rapport à la politique et l'UE.
- Il faut éviter le **blocage de la prise de décision** au niveau de l'UE. Lorsqu'une politique ne peut être réalisée, une partie des Etats membres devrait avoir la possibilité d'aller de l'avant moyennant la coopération renforcée.

Solution : **L'UE doit encourager les Etats à opter pour la coopération renforcée lorsqu'une politique commune est bloquée.**

- **Droit de vote des ressortissants d'Etat tiers** : Les modalités pour voter aux élections municipales pour les ressortissants d'Etats tiers varient d'un Etat membre à l'autre. L'introduction d'**une règle générale** permettant aux ressortissants d'Etats tiers de passer à l'urne lors d'élections municipales ou locales a été abordée.

Solution : **L'UE doit uniformiser l'accès aux élections municipales (locales) pour les ressortissants d'Etats tiers.**

- **Egalité des genres** : L'Europe a besoin de plus de femmes à la tête du processus décisionnel de l'UE. L'UE devrait accroître la nomination **de femmes à des postes à responsabilité** et dans le processus décisionnel.

Solution : **L'UE doit promouvoir davantage l'égalité des chances.**

- **Etat d'urgence/de crise** : La crise sanitaire a durement frappé l'Europe. Afin de faire face à la pandémie, il était nécessaire de réagir vite et de prendre des décisions rapidement. Or, la rapidité avec laquelle des mesures ont été mises en place ont eu comme conséquence **que les procédures démocratiques n'ont pas toujours pu être respectées**. Il faut veiller à ce que les procédures ne soient pas lésées de façon permanente.

Solution : **L'UE doit veiller au respect des procédures démocratiques dans les Etats membres. Dans ce contexte, le rétablissement du dialogue social au niveau européen revêt une importance capitale**

- **Lutte contre la désinformation** : La désinformation et les campagnes de dénigrement à l'égard de l'UE sur les réseaux sociaux sont extrêmement inquiétantes et constituent une menace pour la cohésion et la démocratie en Europe.

Solution : **Il faut que l'UE s'engage davantage dans la cybersécurité afin de protéger ses citoyens. Des campagnes d'information à grande échelle sur les réseaux sociaux doivent être lancées afin de défendre un discours qui est propre à l'UE.**

- **Démocratie participative** : Il faut renforcer la participation citoyenne et être plus souvent à l'écoute des citoyens. Les citoyens souhaitent être impliqués plus fréquemment dans le processus décisionnel. L'UE doit faire plus d'efforts pour se rapprocher des citoyens.

Solution : **Il a été proposé de créer un forum européen où les citoyens peuvent exprimer leurs idées et donner des avis sur la politique européenne.**

- Des réserves ont été exprimées quant aux **listes transnationales européennes**. Il se pose la question de savoir si les candidats luxembourgeois auraient une chance d'y figurer voire d'être élus.

Solution : Un système de proportionnalité et d'équité permettrait aux petits pays de faire figurer leurs candidats sur les listes transnationales européennes.

5.8. Thème 8 : Migration

En ce qui concerne la migration, les préoccupations des participants aux groupes de discussion se résumaient comme suit :

- **Migrations économiques internes** : Même si la légitimité des migrations internes est évidente (et surtout soulignée par les participants étrangers), ce sont à nouveau les inégalités économiques et sociales entre les pays membre de l'UE qui sont visées. Ces inégalités provoquent des migrations d'échelle qui peuvent causer des effets négatifs pour les pays d'origine, comme p.ex. la fuite des cerveaux.
- **Migration forcée** (p.ex. fuites de guerres ou fuites en raison des conditions climatiques) : La migration en tant que telle n'est pas remise en question, mais ce sont surtout la gestion des flux, les conditions d'accueil et l'intégration défailante qui sont identifiées comme étant des problématiques urgentes. Les conditions sont décrites de la manière suivante : Droits de l'homme non respectés, conditions de logement, absence d'humanité, difficultés d'intégration aux niveaux culturel et professionnel, exploitation professionnelle des migrants.
- **Aspect communautaire** : Contrôle et organisation défailants des flux migratoires, absence de solutions communautaires et d'intérêts communs, ressources limitées par rapport à des flux grandissants.

Solutions :

- **Intervention de l'UE** : A quel niveau l'UE doit-elle intervenir ; faut-il prioriser l'amélioration de l'accueil ou la fourniture de l'aide dans les pays d'origine ? Réponse claire : Les deux, même si le cadre pour agir est plus large à l'intérieur de l'UE.
- **Amélioration de l'accueil** : En général, les participants sont d'avis qu'il faut une solution harmonisée au sein de l'UE, un « *cadre d'accueil* ». L'amélioration de l'accueil et de l'intégration est souvent liée à l'emploi (p.ex. intégration à travers un projet d'occupation professionnelle).
- **Aide dans les pays d'origine** : Bien que théoriquement il paraît opportun de « *couper le mal à la racine* », les participants sont d'avis que la marge de manœuvre de l'UE est limitée. Un élément qui ressort toutefois à plusieurs reprises est celui des livraisons d'armes qui sont considérées comme profondément contre-productives.

- La population européenne diminue et vieillit de plus en plus. Pour contrer cette évolution qui entraîne des conséquences néfastes pour l'économie et les finances des États-membres, **l'immigration reste la seule alternative**. L'immigration reste un sujet délicat pour la politique, surtout quand elle est liée à la question de l'intégration. Toutefois, elle s'avère nécessaire pour les entreprises et le maintien des systèmes sociaux. De plus, la migration a toujours été et reste un facteur dynamisant pour l'économie. La mobilité des travailleurs européens est également perçue comme garante d'une certaine paix sociale, car elle permet aux citoyens européens de trouver un travail qui leur convient et leur ouvre d'autres opportunités.

Solution : **Il faudrait améliorer la mobilité des travailleurs en Europe (la directive européenne sur le détachement des travailleurs) et adapter selon le besoin la main-d'œuvre immigrée des pays tiers par le système des « EU Blue Cards ». L'UE doit s'acquitter de sa responsabilité envers les États qui souffriraient de la fuite des cerveaux vers l'Europe.**

- En même temps, la migration de personnes originaires d'États tiers est perçue comme **une menace sécuritaire** potentielle pour l'Europe.

Solution : **L'UE doit améliorer le contrôle des frontières extérieures et soutenir davantage les États membres comme la Grèce, l'Italie, les pays baltes et la Pologne dans leurs efforts de sécurisation des frontières et de lutte contre l'immigration illégale. L'UE doit consentir plus d'efforts dans la politique de retour des réfugiés déboutés.**

- En matière de migration, une politique de communication plus conséquente et qui se base sur des chiffres et des faits contribuerait à **combattre le populisme** et la méfiance envers les migrants. Combattre la désinformation répandue faciliterait par la suite la mise en place de mesures efficaces et plus facilement soutenues par la population.

Solution : **L'UE doit se doter d'une stratégie fondée sur les faits et laisser moins de place au discours populiste, à l'imaginaire et aux mythes entourant les migrants.**

- **Respect des conventions en vigueur et mise en œuvre cohérente des valeurs proclamées par l'UE (et notamment des droits humains)** : L'UE ne respecte pas les conventions internationales qu'elle a signées dans le domaine des droits des réfugiés et des migrants (convention de Genève, convention d'Istanbul). Si les droits humains étaient appliqués de façon cohérente, il n'y aurait pas besoin de nouvelles conventions. A cette fin, l'UE doit se doter d'un organisme ou d'une institution responsable de la mise en œuvre des droits des réfugiés et migrants chapeautant les agences européennes actives dans ce domaine, comme Frontex. Celle-ci possède d'énormes moyens, mais reste trop opaque dans la justification de ses moyens.

Solution : **L'UE doit respecter les conventions internationales qu'elle a signées. Elle doit se doter d'un organisme ou d'une institution responsable de la mise en œuvre des droits des réfugiés et migrants chapeautant les agences européennes actives dans ce domaine. L'UE doit faire en sorte que États membres respectent le droit d'asile et le droit au regroupement familial. Il faut que l'UE trouve un moyen pour faire appliquer les droits des réfugiés et migrants aussi bien aux frontières externes de l'UE qu'au sein des États membres eux-mêmes.**

- En matière de politique migratoire, l'absence de coordination politique au niveau de l'UE a été mise en exergue.

Solution : **Il a été proposé d'harmoniser le cadre légal en matière d'immigration, d'accueil et d'intégration. La reconnaissance des diplômes et l'accès à l'emploi afin de simplifier l'intégration des migrants extra- et intra-UE sont autant de mesures nécessaires.**

- **Déficit de main-d'œuvre** : Alors que l'Europe est confrontée à un déficit de main-d'œuvre non qualifiée, elle s'érige en forteresse imperméable à la migration.

Solution : **La mise en place d'un cadre pour une migration légale aussi bien pour l'immigration à partir d'un pays tiers vers l'UE, comme pour la migration secondaire vers d'autres États de l'UE (migration intra-UE) s'avère nécessaire. Il existe non seulement un besoin pour des migrants hautement qualifiés (professeurs, chercheurs, médecins etc.), mais également pour des migrants non-qualifiés, comme les travailleurs dans le domaine de la construction ou de l'agriculture.**

- **Migration légale** : L'absence d'une politique de migration légale favorise le recours à la migration illégale et à la traite des êtres humains.

- Solution : L'UE doit étendre ses programmes de migration légale, comme les « Blue Cards ». Cependant, il faut cesser de limiter les « Blue Cards » à la main-d'œuvre hautement qualifiée, car l'UE a de plus en plus besoin de main-d'œuvre non qualifiée.**
- **Absence de solidarité** : Alors qu'il existe déjà un financement et une politique commune pour les retours, il n'existe pas de quotas communs pour l'accueil des réfugiés. La **solidarité en Europe** ne fonctionne pas et les Etats aux frontières extérieures de l'UE comme l'Italie, la Grèce ou récemment la Pologne subissent le poids de la migration sans le moindre soutien des autres Etats membres de l'UE. Il faut **plus de coopération, de solidarité et une plus grande cohésion** européenne sur la question des réfugiés en Europe.
 - **Solution** : **Il faut absolument réviser et élargir la réglementation Dublin III, et mettre en œuvre des quotas pour l'accueil des migrants réfugiés. L'UE doit faire en sorte que tous les Etats membres remplissent leurs obligations.**
 - **Accès au marché de l'emploi** : La simplification des procédures d'accès à l'emploi faciliterait l'intégration des migrants, réduirait leur dépendance vis-à-vis des transferts sociaux et désarmerait le discours du migrant- « parasite » tenu par les populistes. La situation économique des États membres s'en retrouverait améliorée. On pourrait s'inspirer des programmes qui existent déjà dans certains Etats membres, comme les programmes d'insertion en Allemagne qui permettent un accès très rapide au marché du travail.
 - **Solution** : **L'UE doit simplifier l'accès au marché de l'emploi pour les réfugiés et migrants en mettant en place de nouveaux programmes d'insertion et d'intégration.**
 - **Redéfinition de l'aide au co-développement** : Il faut départager le financement pour la politique de gestion des flux migratoires du financement destiné au co-développement, car **l'aide destinée au co-développement et à l'accueil de migrants et réfugiés est souvent déviée vers des politiques sécuritaires et policières.**
 - **Solution** : **Il faut redéfinir le concept de co-développement en y ajoutant des critères sociaux, culturels et politiques pour qu'il puisse devenir un moyen de développement réciproque et propice aux sociétés d'origine et d'accueil.**
 - **Migration circulaire** : Afin de permettre un échange de savoir et un transfert de compétences tout en évitant une fuite des cerveaux permanente vers l'UE, il a été suggéré de créer **un système de migration circulaire et temporaire.** Le besoin en fonds pour le développement des pays partenaires diminuerait et une politique migratoire coopérative permettrait d'améliorer les liens entre l'UE et le pays en question.
 - **Solution** : **L'idée a été avancée de mettre en place un système de migration circulaire et temporaire.**
 - **Système de régularisation** : Les migrants et réfugiés illégaux craignent de se déclarer auprès des autorités par peur d'être forcés à retourner dans leurs pays. Il faut réfléchir à l'instauration d'un système permettant leur régularisation et l'obtention d'une autorisation de séjour, ceci pour lutter de manière efficace contre la traite des êtres humains et pour diminuer l'influence des passeurs et d'autres criminels qui abusent du système actuel de non-droit.
 - **Solution** : **Il a été proposé de mettre en place un système de régularisation aussi bien permanent qu'exceptionnel des migrants illégaux en Europe.**
 - **Campagnes d'information** : La diffusion d'informations erronées propagées par les passeurs ou par des gouvernements hostiles ayant l'intention de mettre l'UE sous pression a été identifiée comme un danger pour l'UE.
 - **Solution** : **L'UE doit lancer des campagnes d'information, de sensibilisation et de communication dans les Etats membres et dans les pays d'origine pour mieux informer la population sur les voies de migration légale.**
 - **Envoi de fonds** : Il a été proposé de faciliter l'envoi de fonds par les migrants (« remittances ») qui représentent une part plus importante que l'aide publique au développement pour les pays concernés par la réduction conséquente des frais d'envoi.
 - **Solution** : **L'UE doit aller au-delà de ses engagements pris à la Valette en matière d'envoi de fonds.**
 - **Livre blanc sur la migration** : Il est proposé de lancer un **livre blanc sur la migration et le développement** pour en faire des politiques transversales qui doivent être prises en compte lors de la formulation d'autres politiques communes.

- **Supprimer les frontières ?** Un participant invite à s'interroger sur le **sens et l'utilité des frontières** et de s'imaginer le monde si les frontières étaient ouvertes, voire supprimées. Cette idée n'a pas été partagée par la majorité des participants.
- Il est également proposé de mettre en valeur **les associations issues de l'immigration**, car elles sont **un facteur important d'intégration**, elles représentent des **passerelles** entre les espaces économiques et sont porteuses de micro-projets. Ces associations n'ont cependant pas d'accès au financement public.

5.9. Thème 9 : Education, culture, jeunesse, sport

- **Meilleure compréhension de l'UE** : Une meilleure compréhension du fonctionnement de l'UE et de ses avantages permettrait de pérenniser l'idée européenne.
Solution : **La promotion, voire l'extension de l'offre éducative traitant de l'UE dans les systèmes éducatifs s'avère absolument nécessaire. Une telle offre permettrait d'aller à l'encontre des campagnes de désinformation ciblées contre l'UE.**
- **De meilleures opportunités pour les jeunes.**
Solution : **L'accès à un enseignement de qualité pour tous les jeunes doit être garanti. L'emplacement géographique ne doit pas jouer un rôle déterminant en matière d'accès à un enseignement de qualité.**
- **Accès à la formation** : L'accès à la formation respectivement à l'éducation est un autre trouble résultant du creusement des inégalités.
Solution : **L'UE doit étendre son programme actuel Erasmus de sorte à inclure l'enseignement et la formation professionnels. Par le biais d'échanges de meilleures pratiques, les politiques pourraient contourner le difficile accès à la formation pour les personnes les moins aisées. De plus, le volet socio-économique ne devrait pas être négligé lors de l'élaboration de nouveaux projets d'infrastructures.**
- **Création d'écoles plurilingues** : Le développement des écoles plurilingues favorise la vie en commun au-delà des frontières dès le plus jeune âge et l'acquisition de compétences linguistiques.
Solution : **L'UE devrait soutenir la création d'écoles plurilingues. Les élèves dans les régions frontalières en particulier devraient avoir la possibilité de fréquenter des infrastructures scolaires offrant des programmes bilingues ou trilingues.**
- **Amélioration du « Statut » des étudiants en Europe** : Les complications administratives que rencontrent les étudiants lorsqu'ils font leurs études en dehors de leur pays d'origine doivent être éliminés. Les inscriptions à la commune, l'ouverture d'un compte en banque ou les questions relatives à la taxation continuent à poser problème aux étudiants.
Solution : **L'UE doit créer un statut spécifique pour les étudiants afin qu'ils puissent faire leurs études plus aisément dans un autre Etat membre.**
- **Programmes d'échanges** : Bien que l'éducation relève d'une compétence nationale, les programmes d'échanges de l'Union européenne en la matière comme « Erasmus » revêtent une grande importance.
Solution : **L'UE doit trouver un moyen de faire participer les jeunes Britanniques aux programmes d'échange, ceci indépendamment du principe de réciprocité. Ainsi, les jeunes Britanniques pourraient se rendre compte des avantages de l'UE. Par ailleurs, il est proposé que l'UE mette en œuvre un programme d'échanges entre enseignants afin de permettre un échange de meilleurs pratiques dans les domaines de la didactique et de la méthodologie. En même temps, ces échanges amélioreront la connaissance des différents systèmes scolaires de l'UE.**
- De manière générale, il faut revoir à la hausse **les budgets pour la jeunesse.**
Solution : **L'UE doit encourager davantage les échanges culturels qui représentent un facteur de cohésion, surtout pour les plus jeunes en Europe. Les initiatives tendant à intégrer les jeunes au processus de prise de décision comme le Parlement européen des jeunes apporteront des bénéfices pour la démocratie à long terme.**

- Le cadre de l’instruction civique et politique doit être revu. L’éducation est une arme efficace pour combattre la désinformation. Il est primordial de proposer **des cours d’éducation civique** aux jeunes et de leur expliquer l’importance des élections.

Solution : **L’offre des cours traitant également de l’UE et des dangers des réseaux sociaux doit être augmentée. L’UE doit aussi miser sur la formation pour adultes.**

- Il faut augmenter **l’égalité des chances dans l’éducation**. L’origine socio-économique et la langue parlée sont des facteurs déterminants menant souvent à l’échec scolaire au Luxembourg. **Le système scolaire reproduit les inégalités causées par la situation socio-économique des parents**. Ces élèves doivent être mieux encadrés afin d’accroître leurs chances.

5.10. Thème 10 : Autres idées

- L’UE a un problème de **communication**. Il faut mieux « vendre » les avantages de l’Union européenne. Trop souvent les succès de l’UE passent inaperçus auprès des citoyens. Il faut davantage rappeler aux citoyens les **avantages de l’UE** ayant trait à la vie quotidienne.

Solution : **Des campagnes d’information soulignant les bienfaits quotidiens de l’UE doivent être mises en place.**

- La question du Brexit a été mentionnée à plusieurs reprises. Les citoyens ont l’impression que le poids de l’Union européenne dans le monde a diminué suite au **Brexit**. De plus il a été souligné que le **Brexit** était toujours d’actualité, le problème des contrôles entre l’Irlande du Nord et l’Angleterre n’étant pas encore résolu.

- Les **droits des consommateurs** doivent devenir une priorité de l’UE, afin d’atteindre des résultats bénéfiques pour les citoyens.

- **Coopération transfrontalière au niveau des communes** : Le rôle des communes dans l’intégration européenne a été évoqué. Au sein du réseau *QuattroPole* par exemple, le sujet des « *bassins de vie transfrontaliers* » est discuté. A partir d’exemples concrets, les problèmes en matière de la coopération transfrontalière ont été mentionnés. La coopération dans le secteur de la santé, l’organisation d’événements sportifs transfrontaliers ou encore l’ouverture d’installations transfrontalières (piscines, parcs) sont des domaines se heurtant aux divergences qui existent entre les législations nationales.

Solution : **Pour faciliter la coopération transfrontalière entre les communes, l’UE doit aspirer au statut européen pour les régions transfrontalières.**

- La politique européenne est trop fortement influencée par les différents **lobbies**.

Solution : **Un meilleur encadrement du travail des groupes de lobbying est prôné.**

- Les citoyens ont l’impression que les agences européennes ne sont pas suffisamment contrôlées par l’UE. La lutte contre la fraude est négligée.

Solution : **Un meilleur encadrement du travail des agences européennes tout comme une augmentation des ressources pour combattre la fraude permettrait de mieux protéger les intérêts financiers de l’UE.**

*

Document écrit de dépôt

Aucun support électronique n'est disponible pour ce document.